



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Centre Régional de Développement

des Capacités pour l'Afrique Centrale



**« RENFORCER LES CAPACITÉS HUMAINES, INSTITUTIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET
REGLEMENTAIRES POUR DE MEILLEURES POLITIQUES ET GESTION MACROÉCONOMIQUES
EN AFRIQUE CENTRALE »**

RAPPORT DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2024

(DU 1^{er} MAI AU 31 OCTOBRE 2023)

Février 2024

AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les Etats membres et

les partenaires au développement suivants :



Burundi



Cameroun



République du Congo



Gabon



Guinée équatoriale



République Centrafricaine



République démocratique du Congo



République démocratique de Sao Tomé-et-Principe



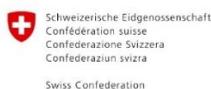
Tchad



Union européenne



République Populaire de Chine



Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands



Belgique

partenaire du développement

MOT DU DIRECTEUR



Le développement des capacités qui englobe l'assistance technique, le renforcement des capacités et la formation est devenu un des moyens principaux à travers lesquels le FMI soutient ses états membres, notamment ceux en développement. AFRITAC Centre (AFC) est le fruit d'une initiative du Fonds monétaire international qui a souhaité répondre à une demande émanant de dirigeants africains désireux d'obtenir plus d'assistance technique pour leur continent ainsi qu'une aide au développement des capacités présentes sur place. Aux côtés d'autres partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, AFRITAC Centre soutient neuf pays membres : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

AFRITAC Centre couvre donc sept pays fragiles, ce qui place le Centre au cœur de la nouvelle stratégie du FMI en faveur des pays fragiles et affectés par les conflits (FCS). Celle-ci consiste à apporter un soutien solide, adapté et à plus long terme aux pays membres vulnérables. Au-delà de l'approche habituelle, le programme de travail du Centre pour l'année fiscale 2024, qui marque le début de la phase quatre de son cycle de financement, s'est construit sur la base non seulement de la stratégies FCS, mais également en prenant compte les nouvelles thématiques émergentes qui sont la gouvernance, la digitalisation, le genre et le changement climatique.

Afin d'améliorer l'efficacité de l'appui apporté à nos pays membres, le Centre a continué d'expérimenter les missions en synergie entre ses domaines d'expertise. Fortement saluées par le Comité d'orientation, le Centre continuera ces missions au cours du second semestre.

Je suis heureux de vous annoncer l'arrivée de **Mme Maria Mercedes Collazos** en qualité de conseiller résident en charge des statistiques du secteur extérieur ; ainsi que l'arrivée prochaine de nouveaux conseillers résidents dans les domaines de modélisation et prévision macroéconomiques, des opérations de la banque centrale, de l'administration fiscale focalisé sur les pays FCS et enfin en charge de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces compétences et expertises permettront à AFRITAC Centre d'offrir une palette de services de développement des capacités plus riche et plus étoffée pour soutenir encore mieux nos pays membres.

Liste d'acronymes et abréviations

AE : Autorisation d'engagement	ICD : Institut du FMI pour le développement des capacités
AFC : AFRITAC Centre	IE : Industries extractives
AFRISTAT : Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne	IOTA : Organisation intra-européenne des administrations fiscales
ATI : Centre de formation du FMI pour l'Afrique	LEG : Département juridique du FMI
BCC : Banque Centrale du Congo	OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
BEAC : Banque des Etats de l'Afrique centrale	OMD-AOC : Organisation mondiale des douanes, Afrique occidentale et centrale
BRB : Banque centrale de la République du Burundi	RBM : Result-based management
CDMAP: Capacity development management administrative program	RDC : République démocratique du Congo
CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	RST : Resilience and Sustainability Trust
CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	SDSP : Statistiques de la dette du secteur publique
CIAT : Centre interaméricain d'administration fiscale	SEPREC : Système d'Évaluation du Profil de Risque des Établissements de Crédit
CNA : Comptes nationaux annuels	SFP : Statistiques des finances publiques
CNT: Comptes nationaux trimestriels	SIGMAT : Système Interconnecté des Marchandises en Transit
COFOG: Classification of the functions of government	TADAT : Tax Administration Diagnostic Assessment Tool
CP : Crédit de paiement	TOFE : Tableau des opération financiers de l'Etat
FAD : Fiscal Affairs Department	TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
FARI : Fiscal Analysis of Resource Industries	
FCS: Fragile and Conflict-affected States	
FIN : Département des finances du FMI	
FMI : Fonds monétaire international	
GAR : Gestion axé sur les résultats	

Table des matières

MOT DU DIRECTEUR.....	2
I. AFRITAC Centre : Présentation et contexte macroéconomique.....	8
A. AFRITAC centre : Pays membres et partenaires et financement.....	8
B. Contexte macroéconomique.....	11
II. Logique d'intervention d'AFRITAC centre et exécution du programme de travail.....	15
A. Stratégie et Logique d'intervention d'AFRITAC Centre	15
B. Exécution du programme des activités du Centre.....	16
C. Les indicateurs de performance de la gestion axée sur les résultats	20
III. Stratégie FCS, nouvelles priorités émergente et synergie entre les domaines d'AFRITAC Centre	23
A. La mise œuvre de la stratégie FCS au sein d'AFRITAC centre.....	23
B. L'intégration des priorités nouvelles dans les missions d'AFRITAC centre	28
C. Les synergies entre les domaines d'intervention.....	30
D. Intégration régionale.....	34
E. Intégration surveillance-programmes-renforcement des capacités	37
IV. Réalisations du 1 ^{er} mai au 31 octobre 2023	38
Burundi.....	39
Cameroun.....	40
République du Congo	41
Gabon.....	44
Guinée équatoriale	45
République Centrafricaine	46
République Démocratique du Congo	47

Sao Tomé-et-Principe.....	51
Tchad	53
Séminaires, Ateliers et cours régionaux.....	55
V. Activités prévues pour le second semestre de l'année fiscale 2024.....	56
Burundi.....	56
Cameroun.....	57
République du Congo	57
Gabon	58
Guinée équatoriale	59
République centrafricaine.....	59
République démocratique du Congo.....	60
Sao Tomé-et-Principe.....	61
Tchad	61
COBAC.....	62
Séminaires et ateliers régionaux	62
VI. Outreach et communication.....	63
A. Mission DU DIRECTEUR au sein des pays membres d'AFRITAC Centre.....	63
B. Stratégie de communication d'AFC	63
C. Suivi des recommandations de l'évaluation externe	64
D. Personnel d'AFC.....	64

Liste des graphiques

Graphique 1: Croissance du PIB réel (Variation annuelle en pourcentage)	13
Graphique 2 : Prix à la consommation (Variation annuelle en pourcentage)	14
Graphique 3 : Dette publique (En pourcentage du PIB).....	14
Graphique 4 : Solde budgétaire global, dons compris (Variation annuelle en pourcentage) en % du PIB.....	15
Graphique 5 : Solde extérieur courant, dons compris, en % du PIB	15
Graphique 6: Activités prévues durant l'année fiscale 2024 et celle déjà réalisées au premier semestre (en nombre, par domaines)	18
Graphique 7 : Activités prévues durant l'année fiscale 2024 et celle déjà réalisées au premier semestre (en nombre, par pays).....	18
Graphique 8 : Activités réalisées au premier semestre de l'année fiscale 2024 et ressources utilisées (en nombre)	19
Graphique 9 : Missions réalisées par categories de ressources au premier semestre de l'année fiscale 2024.....	19
Graphique 10: Graphiques des performances des résultats escomptés par domaine	21
Graphique 11 : Evolution des ressources allouées au pays FCS depuis l'année fiscale 2019.....	23
Graphique 12 : Activités et ressources allouées aux pays FCSs au cours du premier semestre de l'année fiscale 2024 (en nombre)	24

Liste des tableaux

Tableau 1 : Statut des financements d'AFRITAC Centre en novembre 2023.....	9
Tableau 2 : Taux d'exécution budgétaires par domaine en fin du premier semestre de l'année fiscale 2024 (en milliers de dollars)	10
Tableau 3 : Etablissements sélectionnés pour la communication	63

Liste des encadres

Encadré 1 : Gestion axée sur les résultats.....	20
---	----

Liste des réussites remarquables

Réussite remarquable 1 : Buruni- Administration fiscale et Analyse macro-budgétaire.....	31
Réussite remarquable 2 : CEMAC- Administration douanière.....	35
Réussite remarquable 3 : République du Congo -Budget	42
Réussite remarquable 4 : République Démocratique du Congo-Administration fiscale.....	47
Réussite remarquable 5 : Tchad-Statistiques des comptes nationaux	54

I. AFRITAC CENTRE : PRESENTATION ET CONTEXTE MACROECONOMIQUE

A. AFRITAC CENTRE : PAYS MEMBRES, PARTENAIRES ET FINANCEMENT

- 1. AFRITAC Centre (AFC) est l'un des six centres régionaux de développement des capacités (AFRITAC) du Fonds monétaire international (FMI) en Afrique.** Il appuie ses pays membres pour répondre à leurs besoins en développement des capacités—qui englobe l'assistance technique, le renforcement des capacités et la formation—dans les domaines macroéconomiques, en coordination avec le siège du FMI et les partenaires au développement.
- 2. Le Centre couvre tous les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad), ainsi que la République du Burundi, la République démocratique du Congo et la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.** Plusieurs de ces pays appartiennent également à des institutions régionales et sous régionales bénéficiant du programme d'activité d'AFRITAC Centre.
- 3. Les cycles du programme de travail du Centre et son financement sont organisés en Phase de cinq ans.** La Phase IV en cours a débuté en août 2023 et s'achèvera en avril 2028. Le Centre est soutenu par ses pays membres qui apportent leurs contributions et des partenaires au développement qui comprennent actuellement l'Union européenne, la France, la Belgique et l'Allemagne. Pour la Phase IV du cycle de financement du Centre dont le budget a été estimé à \$50,5 millions, les activités seront financées à 70% par les partenaires, 20% par les pays membres et 10% par le FMI.
- 4. Le centre remercie ses partenaires et ses états membres pour leurs engagements au financement de la phase quatre du Centre.** Au cours du premier semestre de l'année fiscale 2024, plusieurs partenaires et un pays membre ont signé des engagements et versé une partie ou la totalité de leurs contributions au financement du Centre. Le détail de la situation des contributions est présenté ci-dessous.

Tableau 1 : Statut des financements d'AFRITAC Centre en novembre 2023

Informations sur l'accord/la modification			Informations sur les contributions		
Partenaires/Membres	Date de signature	U.S.Dollars	Reçues	Demandées	Demandes futures
Partenaires		15,226,415	6,448,287	-	8,696,856
Belgique	12/9/2021	1,134,816	539,087	-	525,155
Commission de l'Union européenne	5/22/2023	5,909,200	5,909,200	-	-
Commission de l'Union européenne	En attente	3,760,400	-	-	3,760,400
France	9/29/2023	3,360,991	-	-	3,360,991
Allemagne	12/22/2022	1,061,008	-	-	1,050,310
Membres		4,600,000	2,500,000	-	2,100,000
République démocratique du Congo	8/8/2023	2,500,000	2,500,000	-	-
Total Partenaires et Membres		19,826,415	8,948,287	-	10,796,856
Transferts internes					
France		788,704	788,704	-	-
Total transferts internes		788,704	788,704	-	-
Grand Total		20,615,119	9,736,991	-	10,796,856

Source : Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD)

5. **Les activités du premier semestre de l'année fiscale 2024 ont été financées à moitié par le reliquat du budget de la phase III.** En effet, la phase III d'AFRITAC Centre a fait l'objet d'une extension de trois mois, de mai à juillet 2023. L'ensemble des activités réalisées au cours de ces trois mois ont été financées par les ressources restantes de la phase III et les activités des mois d'août, septembre et octobre 2023 ont été couvertes par le budget de la phase IV. Le budget total des activités des domaines couverts par le Centre pour l'année fiscale 2024 est de \$ 9,528,000. A la fin du premier semestre, \$3,181,000 ont été utilisés, soit un taux d'exécution budgétaire de 33%. L'évolution de l'exécution des activités programmées est discutée plus en détail à la section II. B.

Tableau 2 : Taux d'exécution budgétaires par domaine en fin du premier semestre de l'année fiscale 2024 (en milliers de dollars)

Domaines	Phase III (Mai-Juillet 2023)		Phase IV (Aout 2023 - Avril 2024)		AF2024 (Mai 2023-Avril 2024)		
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget Total	Dépenses Total	Pourcentage d'exécution (%)
Administration douanière ¹	153	23	528	130	681	153	23%
Administration fiscale	170	148	553	88	724	236	33%
Gestion des finances publiques	176	699	1,935	413	2,111	1,112	53%
Modélisation macroéconomique	181	-	523	-	704	-	0%
Statistiques des finances publiques	174	170	523	103	697	273	39%
Statistiques macroéconomiques	172	129	515	133	686	262	38%
Régulation et supervision bancaires	213	150	640	139	854	290	34%
Administration	245	141	894	90	1,139	231	20%
Cours	11	11	200	-	211	11	5%
Gouvernance et évaluation	16	16	40	-	56	16	29%
Réserve budgétaire stratégique	-	-	78	-	78	-	0%
Sous-Total 1	1,511	1,486	6,430	1,097	7,941	2,582	3%
Gestion du fonds fiduciaire	106	104	450	77	556	181	3%
Sous-Total 2	1,617	1,590	6,880	1,173	8,497	2,763	3%
Dépenses du FMI	258	134	773	284	1,031	417	0%
Total	1,875	1,724	7,653	1,457	9,528	3,181	33%

Source : Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD)

6. **Les activités du Centre sont également financées par plusieurs sources de financement externes.** Le domaine de l'administration douanière a été financé par le fonds CCCDI (COVID-19 Crisis Capacity Development Initiative) de janvier 2022 à juillet 2023. Le

¹ Une partie des activités de l'administration douanière pendant cette période a été financée par le CCCDI, d'où le faible pourcentage

domaine de la gestion de la dette publique reste toujours financé par le fonds DMF (Debt Management Facility), le rapport des activités de ce domaine sera présenté en annexe de ce rapport.

B. CONTEXTE MACRECONOMIQUE (FAIRE REFERENCE AUX GRAPHIQUES DANS LE TEXTE)

7. **De manière générale, l’Afrique subsaharienne a eu une nouvelle année difficile en 2023** (graphique 1). Ce constat se matérialise par une inflation toujours élevée, les pressions considérables sur les taux de change, l’augmentation des facteurs de vulnérabilité liés à l’endettement et une forte disparité économique malgré une reprise de l’activité économique qui se confirme progressivement. Cette situation se confirme également dans les neuf pays couverts par d’AFRITAC Centre² qui, en plus de subir les mêmes effets, se trouvent dans une position de forte vulnérabilité. Sept des neuf pays couverts par AFRITAC Centre sont classés FCS³.

8. **Une nouvelle baisse de la croissance économique en 2023.** Sur le plan macroéconomique, la performance économique de l’Afrique subsaharienne devrait baisser pour la deuxième année consécutive passant de 4% en 2022 à 3,3% en 2023 (graphique 1), sur fond de pénurie de financement en raison du ralentissement de la demande internationale, de hausse des taux d’intérêt, du creusement des écarts des rendements observés sur les obligations souveraines et des pressions constantes sur les taux de change. Cette pénurie de financement vient fragiliser davantage une région déjà mal en point, qui se remet peu à peu de la pandémie de COVID-19.

9. **Du côté des pays couverts par AFRITAC Centre, la performance économique a également chuté en 2023, liée aux résultats des pays comme la Guinée Équatoriale, le Gabon et la RDC qui voient leur croissance suivre une tendance à la baisse.** L’inflation affiche aussi une hausse par rapport à 2022. Elle se situe à 5,7% en 2023 contre 5,4% en 2022

² Burundi, Cameroun, République du Congo, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Gabon, Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et Tchad

³ Burundi, Cameroun, République du Congo, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et Tchad

dans les pays de la CEMAC et à 20% en moyenne en 2023 contre 15,4% en 2022 dans les pays couverts par AFRITAC Centre hors CEMAC (graphique 2). De manière générale, le solde budgétaire global, dons compris, des pays d'AFRITAC Centre résiste plutôt mieux en 2023 (graphique 4). Leur ratio d'endettement est relativement stable en 2023 (graphique 3), en dépit de celui de la République du Congo qui se situe à 97% par rapport au PIB, largement au-dessus de la limite de 70% relative aux règles de convergence en vigueur dans la zone CEMAC. Le ratio d'endettement du Burundi se situe à 72%, relativement élevé si l'on prend en compte les capacités de mobilisation de recettes du pays.

10. **En Afrique subsaharienne, la dette publique présente de forts facteurs de vulnérabilité.** Le ratio de paiement des intérêts de la dette publique par rapport aux recettes atteint 10,5%, soit le triple du niveau observé dans les pays avancés. Cette situation met en lumière les difficultés de longue date des pays de la région dans la mobilisation des recettes intérieures. Le respect des obligations au titre du service de la dette évince les dépenses de développement. La moitié des pays d'Afrique Subsaharienne affichent un risque élevé de surendettement ou sont déjà surendettés et sont admissibles aux prêts concessionnels du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance du FMI.

11. **Le solde extérieur se creuse.** Le Burundi, le Cameroun, la Guinée Équatoriale, le Gabon et la RDC voient leurs soldes extérieurs courants, dons compris, se creuser davantage en 2023 comparé à l'année 2022 (graphique 5). La situation des réserves de change s'améliore timidement en 2023 mais reste toujours en dessous des 6 mois d'importations dans les pays de la CEMAC et dans les pays couverts par AFRITAC Centre hors CEMAC. Cette situation augmente davantage la vulnérabilité de ces pays car la plupart des pays d'AFRITAC Centre sont exportateurs net des ressources naturelles et le recul des prix des produits de base pèse lourdement sur leurs exportations.

12. **Priorités à considérer.** Face à cette situation, il est souhaitable pour les pays d'Afrique Subsaharienne et plus particulièrement ceux de la zone couverte par AFRITAC Centre de prendre en compte les priorités suivantes: agir pour faire baisser l'inflation, gérer les pressions sur les taux de change, honorer les échéances de remboursement du service de la dette tout en gardant des marges de manœuvres pour les dépenses de développement, améliorer les niveaux de vie et le potentiel de croissance à travers les réformes structurelles, en particulier dans les pays riches en ressources naturelles, mobiliser davantage de ressources internes et gérer les risques sur le système bancaire de l'exposition croissante des banques à la dette souveraine.

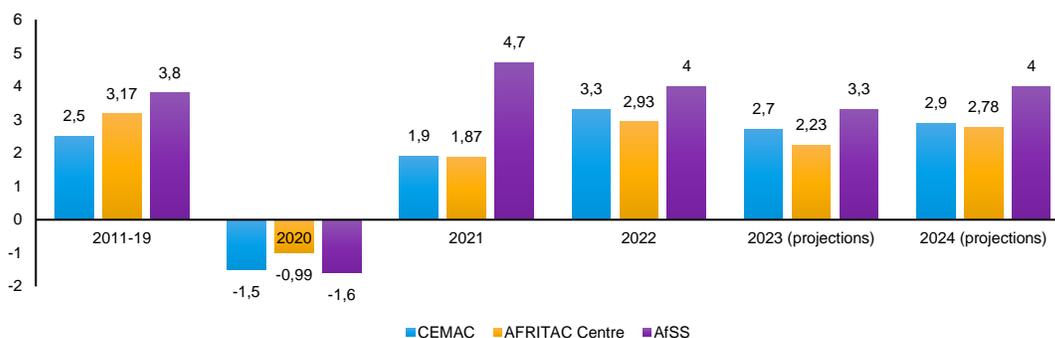
13. **Rebond de la performance économique en vue.** L'activité économique en Afrique subsaharienne devrait repartir à la hausse en 2024 et afficher une performance économique de 4% selon les prévisions du département Afrique du FMI⁴ car à terme quatre cinquième des pays d'Afrique Subsaharienne verront une augmentation de leur croissance, les pays pauvres en ressources naturelles devraient afficher de performances meilleures que celles des pays riches en ressources naturelles. Les déséquilibres macroéconomiques devraient se résorber avec une inflation qui va enclencher une tendance à la baisse et des finances publiques qui suivront une trajectoire plus viable. Les pays de la région dont les économies sont plus diversifiées connaîtront des croissances plus élevées.

14. **Persistance des divergences économiques malgré la reprise.** On s'attend également à la persistance de la divergence économique entre les pays riches en ressources naturelles et ceux qui ne le sont pas. La croissance économique des pays riches en ressources naturelles devrait se situer à 3,2% en 2024 contre 2,6% en 2023 dû particulièrement à la reprise dans le secteur privé, la (re)mise en service des projets d'exploitations des hydrocarbures et le démarrage de plusieurs projets miniers. Pour les pays pauvres en ressources naturelles, la croissance devrait être plus forte et afficher 5,9% en 2024, contre 5,3% en 2023, liée à la bonne tenue de la consommation et au dynamisme de l'investissement. Toutefois, aucun des deux ne devrait se rétablir complètement de la crise, mais les pays ayant diversifié leur économie résisteront mieux. Cependant, pour les pays riches en ressources naturelles, le manque de diversification pourrait fortement les pénaliser.

15. De manière plus générale, **une meilleure communication avec les populations** pour faire accepter les réformes difficiles est utile et **la crédibilité des cadres budgétaires** à moyen terme sont essentielles pour **la stabilité économique** et l'inscription des pays sur une trajectoire de croissance durable. Dans les pays riches en ressources naturelles, les cadres budgétaires doivent se montrer davantage résilients face à la volatilité des cours des produits de base ; ce qui devrait se traduire par une reconstitution plus volontariste des marges budgétaires.

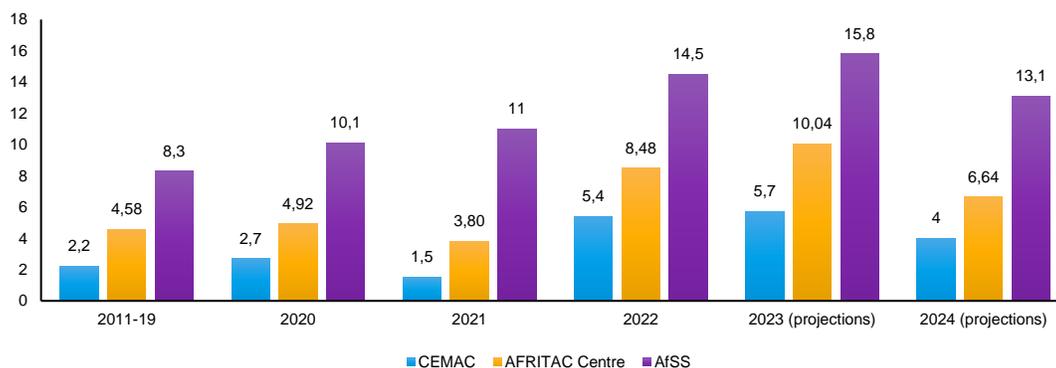
Graphique 1: Croissance du PIB réel (Variation annuelle en pourcentage)

⁴ Voir les Perspectives Économiques Régionales de l'Afrique subsaharienne, octobre 2023



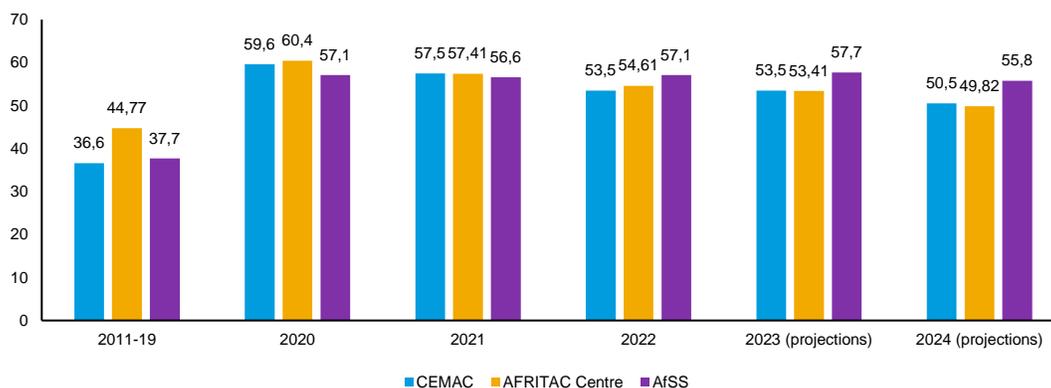
Source : Regional economic outlook, octobre 2023

Graphique 2 : Prix à la consommation (Variation annuelle en pourcentage)



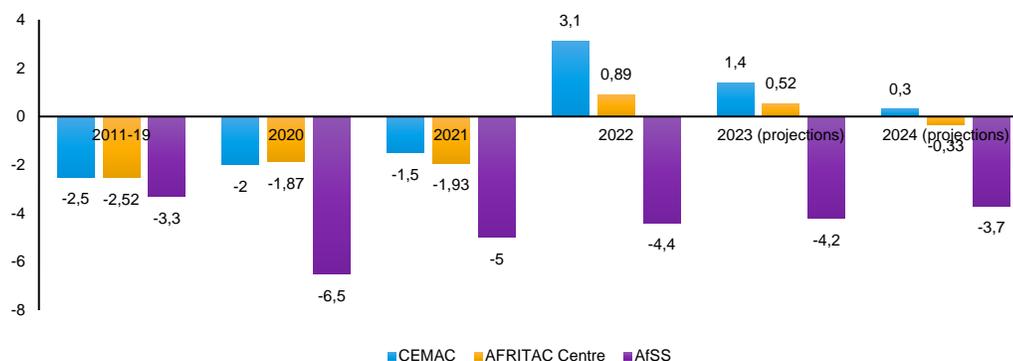
Source : Regional economic outlook, octobre 2023

Graphique 3 : Dette publique (En pourcentage du PIB)



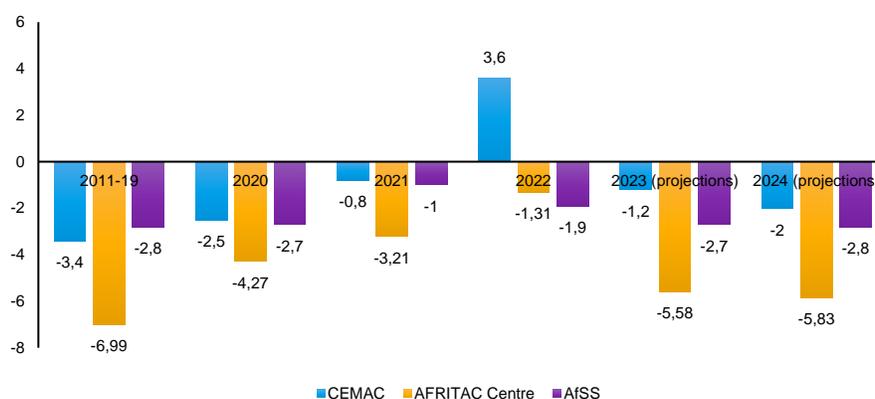
Source : *Regional economic outlook, octobre 2023*

Graphique 4 : Solde budgétaire global, dons compris (Variation annuelle en pourcentage) en % du PIB



Source : *Regional economic outlook, octobre 2023*

Graphique 5 : Solde extérieur courant, dons compris, en % du PIB



Source : *Regional economic outlook, octobre 2023*

II. LOGIQUE D'INTERVENTION D'AFRITAC CENTRE ET EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

A. STRATEGIE ET LOGIQUE D'INTERVENTION D'AFRITAC CENTRE

16. **AFRITAC Centre continue de répondre aux besoins de renforcement des capacités de ses pays membres de deux façons.** i) Au début de chaque année fiscale, les conseillers mènent des consultations bilatérales avec les différentes agences et ministères des pays membres, afin d'identifier leurs besoins, lesquels sont pris en compte dans le programme de travail du Centre en tenant compte des potentielles synergies entre les domaines. La réunion annuelle du Comité d'orientation (CdO) valide le programme de travail du Centre ainsi que le

budget pour l'année fiscale. ii) Au cours de l'année fiscale, le Centre déroule le programme de travail approuvé par le CdO et répond aussi aux requêtes d'assistance technique ponctuelles et urgentes non prévues dans le programme de travail de ses pays membres.

17. Ainsi, plusieurs types d'activités sont organisées au cours de l'année fiscale :

- Missions menées par les conseillers résidents : ce sont des missions réalisées par les conseillers seul sur le terrain ou conjointement avec un expert de court terme ou avec le siège du FMI ;
- Missions en synergie : ce sont des missions réalisées par deux conseillers résidents de domaines différents avec le concours ou non d'expert de court terme sur une thématique transversale. Les conseillers peuvent effectuer la mission conjointement ou l'une à la suite de l'autre.
- Missions menées par les experts de court terme : ces experts de court terme sont recrutés pour venir en appui aux Conseillers ; ils font partie des listes d'experts présélectionnés par les départements techniques du FMI.
- Séminaires, ateliers, formations et cours régionaux : ce sont des séminaires qui regroupent des participants des pays membres, ceux des pays francophones non membres (Comores et Madagascar) et institutions sous régionales sur des questions spécifiques. Ils peuvent se réaliser conjointement avec (i) d'autres Centres de renforcement des capacités (AFRITAC Centre organise en effet plusieurs séminaires conjoints par an avec AFRITAC Ouest dont les pays membres sont aussi majoritairement francophones) ; (ii) l'Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD) ; ou (iii) le Centre de formation du FMI pour l'Afrique (ATI) ;
- Visites d'échange, d'immersion et d'apprentissage entre pairs. Celles-ci s'étendent à des pairs de la zone couvertes par l'AFRITAC de l'Ouest.

B. EXECUTION DU PROGRAMME DES ACTIVITES DU CENTRE

18. A la fin du premier semestre, le programme révisé du Centre pour l'année fiscale 2024 dénombre 128 activités dont 53 ont été réalisées, soit un taux d'exécution de 41%. Parmi ces activités, on note (i) 42 missions (dont quatre à distance) ; (ii) 9 séminaires régionaux ; et (iii) deux missions d'immersion des cadres des pays membres du Centre notamment le Gabon (au Cameroun) et la Centrafrique (au Tchad). Parmi ces 53 activités réalisées, 10 activités ponctuelles ont été réalisées au cours du premier semestre pour répondre aux besoins urgents émanant des pays membres. Ces activités ponctuelles non programmées concernent les

domaines de l'administration fiscale (1), les prévisions macro budgétaires (4), le budget et contrôle des dépenses (2), et les statistiques des comptes nationaux (3).

Tableau 3 : programme de travail prévu et révisé au premier semestre de l'année fiscale 2024

	Activités prévues au cours de l'année fiscale 2024	Activités prévues au cours de l'année fiscale 2024 (Programme révisé)	Activités réalisées au cours du premier semestre de l'année fiscale 2024	Demandes ponctuelles des pays membres réalisées au cours du premier semestre de l'année fiscale 2024	Activités prévues pour le second semestre de l'année fiscale 2024	Taux d'exécution au premier semestre par rapport au programme révisé
Administration douanière	25	9	4	0	5	44%
Administration fiscale	19	14	5	1	8	43%
Prévisions macro budgétaires	30	22	7	4	11	50%
Budget et contrôle des dépenses	34	24	9	2	13	46%
Comptabilité publique et gestion de la trésorerie	23	10	0	0	10	0%
Modélisation macroéconomique	18	0	0	0	0	0%
Statistiques des finances publiques	15	14	7	0	7	50%
Statistiques des comptes nationaux	16	19	7	3	9	53%
Régulation et supervision bancaires	18	16	4	0	12	25%
Total	198	128	43	10	75	41%

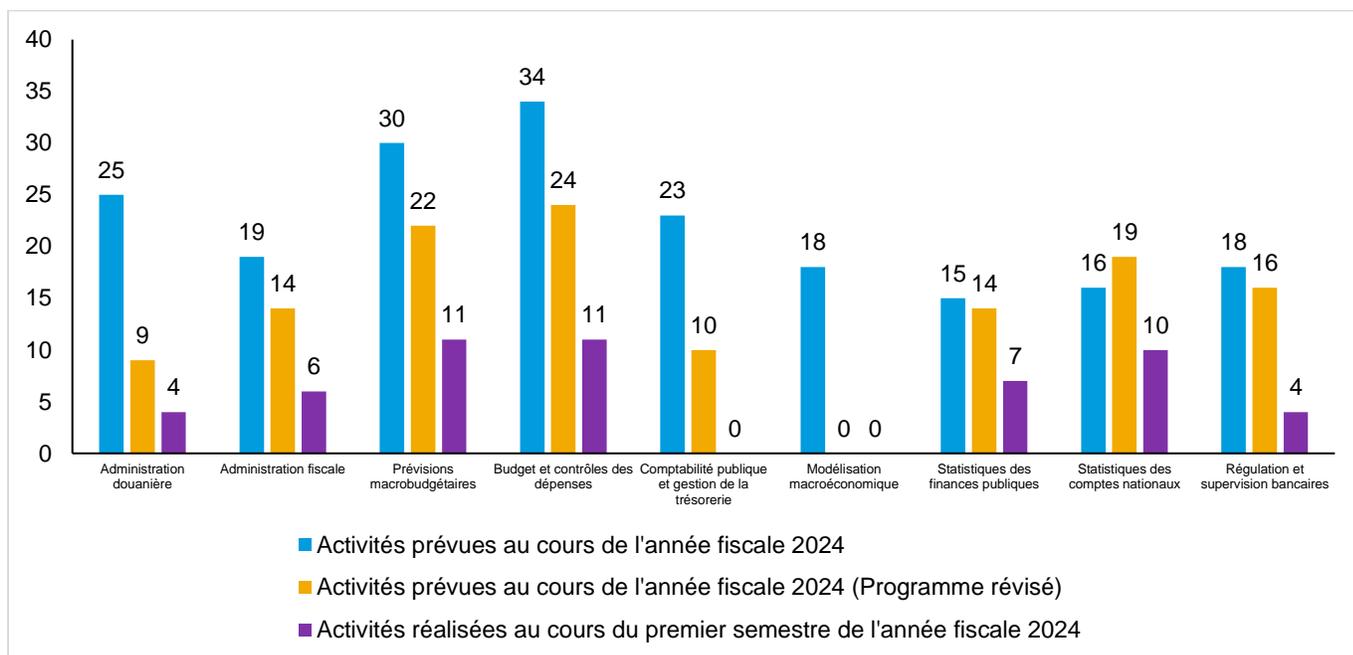
Source : AFRITAC Centre, CDMAP

19. **Au début de l'année fiscale 2024, 198 activités ont été initialement prévues dans le programme de travail du Centre. Au cours du premier semestre, ce programme a été révisé (70 activités en moins) pour tenir compte de la disponibilité des pays membres à recevoir les missions du Centre.** Ainsi, plusieurs missions des domaines administration des revenus et gestion des finances publiques ont été décalées à l'année fiscale 2025. Concernant le domaine régulation et supervision bancaires, les missions d'assistance technique prévues sur le premier semestre de l'année fiscale 2024 ont été décalées sur le deuxième semestre, en raison de l'indisponibilité des groupes de travail de la COBAC sur l'implémentation du cadre Bâlois à la COBAC.

20. **Deux domaines n'ont pas connu d'activités au cours du premier semestre.** Il s'agit des domaines (i) comptabilité publique et gestion de la trésorerie et (ii) modélisation macroéconomique. Concernant le premier domaine, le conseiller en charge n'a pas pu réaliser

de mission suite à des problèmes de santé. Pour le second domaine dont le commencement était prévu au cours du premier semestre, il sera couvert par le Centre au début de l'année fiscale 2025. Le processus de recrutement du nouveau conseiller en charge de ce domaine est en cours.

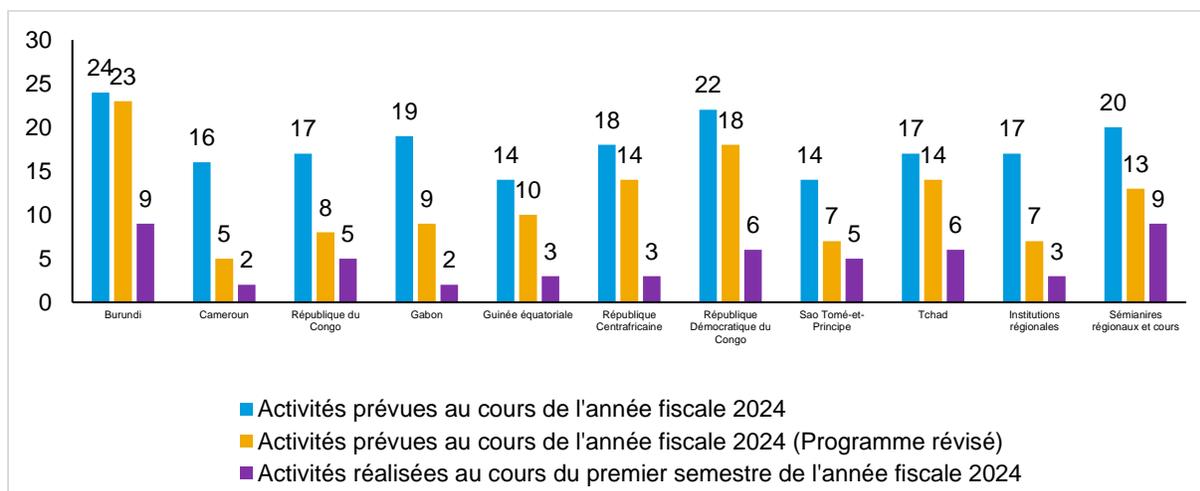
Graphique 6: Activités prévues durant l'année fiscale 2024 et celle déjà réalisées au premier semestre (en nombre, par domaines)



Source : CDMAP

21. Répartition des activités réalisées par le Centre par pays.

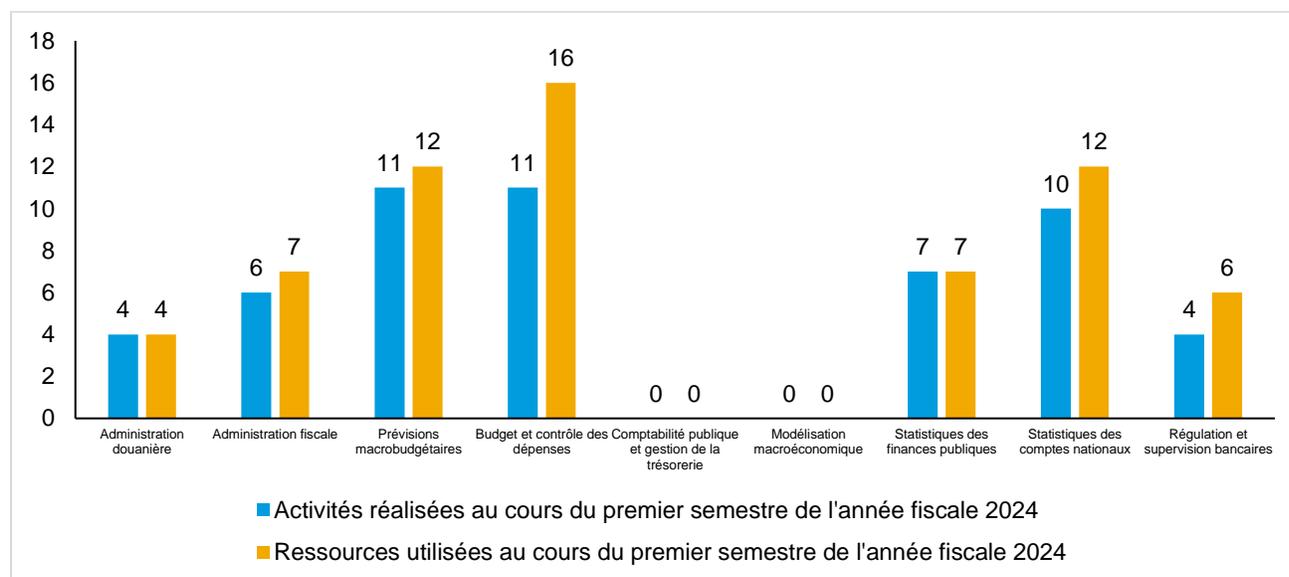
Graphique 7 : Activités prévues durant l'année fiscale 2024 et celle déjà réalisées au premier semestre (en nombre, par pays)



Source : CDMAP

22. **Au cours du première semestre, le Centre a réalisé 53 missions en utilisant 64 ressources (conseillers résidents et experts court terme)**

Graphique 8 : Activités réalisées au premier semestre de l'année fiscale 2024 et ressources utilisées ⁵(en nombre)

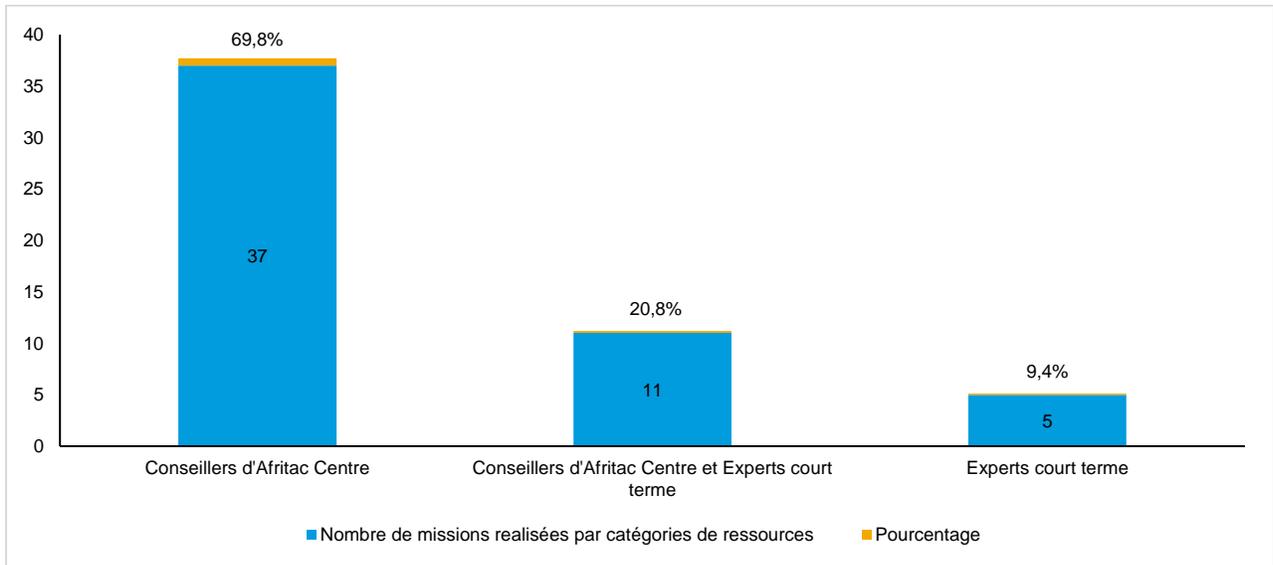


Source : CDMAP

23. **Les missions du Centre ont été réalisées par les Conseillers résidents d'AFRITAC Centre et les experts de court terme recrutés pour venir en appui aux Conseillers.** Ainsi, au cours du premier semestre, 37 missions ont été réalisées par les Conseillers résidents d'AFRITAC Centre, soit 69,8% ; 11 missions ont été conjointement menées avec un expert court terme, soit 20,8% ; et 5 missions ont été réalisées uniquement par un expert de court terme recruté par le Conseiller du Centre.

Graphique 9 : Missions réalisées par catégories de ressources au premier semestre de l'année fiscale 2024

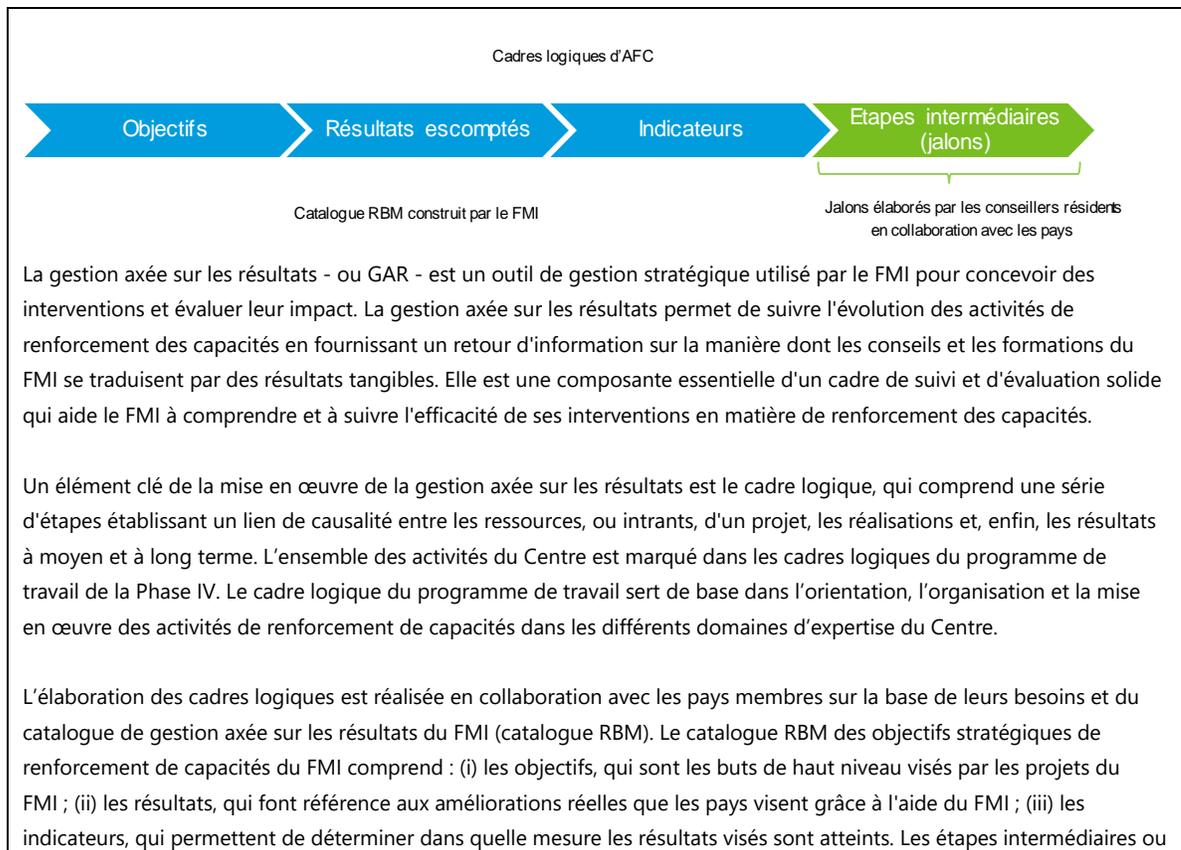
⁵ La ressource utilisée peut être un conseiller du centre, un expert de court terme ou les deux.



Source : CDMAP

C. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

Encadré 1 : Gestion axée sur les résultats



jalons sont définis par les conseillers, en liaison avec les autorités (lors de l'élaboration des programmes de travail annuels), puis validés par le FMI, sur la base du cadre logique RBM et représentent les progrès à réaliser(ou réalisés) par les autorités pour atteindre les résultats fixés.

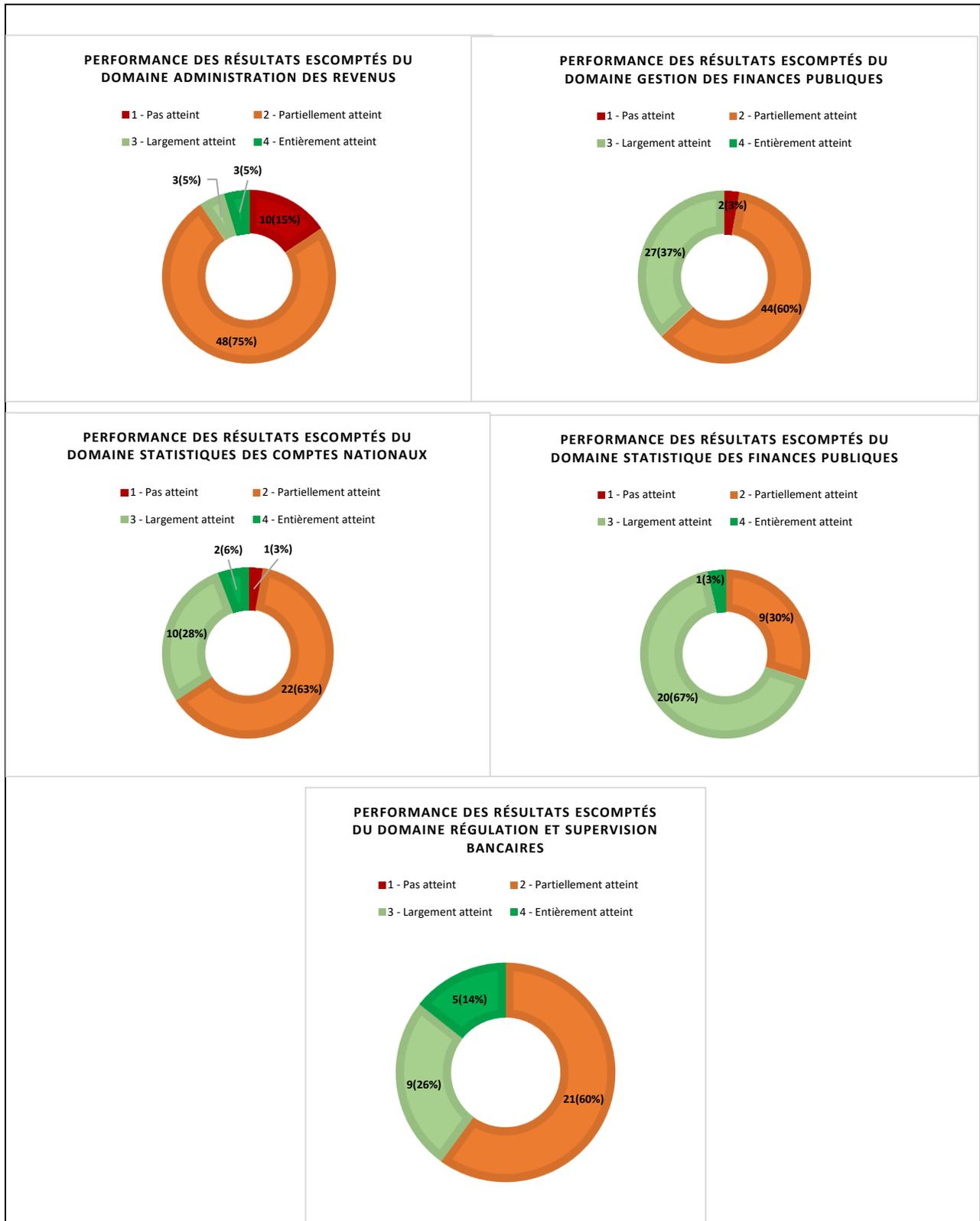
Source : AFRITAC Centre

24. **Les résultats attendus de phase IV découleront du travail continu commencé pendant la Phase III. A ce titre, 237 résultats escomptés ont été identifiés dans le cadre logique du programme du Centre qui sera déroulé au cours de la phase IV.** Au premier semestre de l'année fiscale 2024 qui marque la fin de la phase III, 80 résultats escomptés ont été atteints 33,75% (contre 27% en fin d'année fiscale 2023). 144 résultats escomptés, soit 60,76% sont en cours de réalisation. En revanche, 13 résultats (soit 5,49%) n'ont pas été initiés ou ont été reportés.

25. **Les raisons de la non-atteinte des résultats escomptés au 1^{er} semestre de l'année fiscale 2024 sont diverses.** Concernant les domaines administration de revenu, il s'agit essentiellement des activités qui ont été reportées à la fin de l'année fiscale 2024 ou en début de l'année fiscale 2025. Pour ce qui est du domaine gestion des finances publiques, ces résultats escomptés non atteints sont liés aux activités reportées au second semestre de l'année fiscale 2024. Enfin, pour le domaine des statistiques des comptes nationaux, les résultats escomptés non atteints sont en rapport avec les faibles progrès dans le rebasage des comptes nationaux dans certains pays. Ces faibles progrès s'expliquent en partie par l'absence de ressources financières des pays concernés. Pour le retard des comptes trimestriels, la principale difficulté reste la disponibilité de données conjoncturelles telles que les indices de la production industrielle, les indices du chiffre d'affaires à défaut de l'accès à la base des chiffres d'affaires mensuels de l'administration fiscale.

26. **Le détail des performances des résultats escomptés par pays est décrit ci-dessous.**

Graphique 10: Graphiques des performances des résultats escomptés par domaine



Source : CDMAP

III. STRATEGIE FCS, NOUVELLES PRIORITES EMERGENTES ET SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D'AFRITAC CENTRE

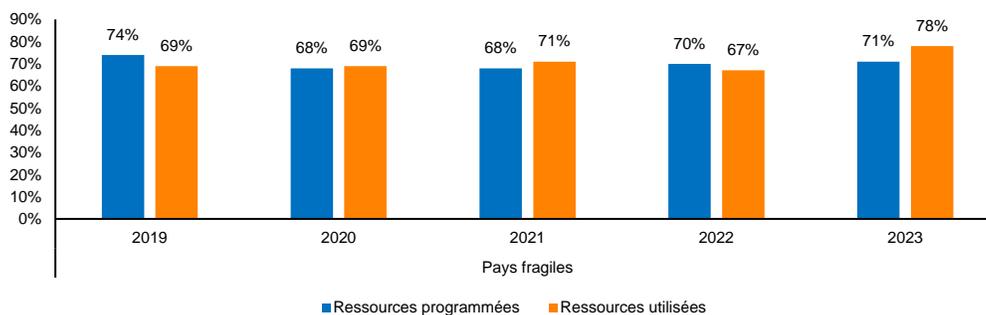
A. LA MISE ŒUVRE DE LA STRATEGIE FCS AU SEIN D'AFRITAC CENTRE

27. **Le FMI intensifie son engagement avec les Etats fragiles et affectés par les conflits (FCS) à travers une nouvelle stratégie afin leur apporter un soutien solide, adapté et à long terme.** Cette stratégie repose sur trois piliers (i) une meilleure adaptation des engagements et des instruments du FMI aux manifestations de la fragilité et des conflits propres à chaque pays ; (ii) une plus grande proximité avec ses membres les plus vulnérables ; et (iii) le renforcement des partenariats pour amplifier l'impact du FMI sur les FCS. La prise en compte de cette stratégie au sein d'AFC s'est matérialisée à travers :

- **Une allocation importante des ressources au profit des pays fragiles**

28. **Le Centre continue d'allouer de plus en plus de ressources aux pays FCS.** Au cours des dernières années, le Centre a alloué en moyenne plus de 70% de ses ressources en faveur des pays FCS⁶. Après une baisse des activités durant la période de COVID-19, les activités du Centre ont fortement repris sur le terrain afin de répondre efficacement aux requêtes de ses pays membres.

Graphique 11 : Evolution des ressources allouées au pays FCS depuis l'année fiscale 2019



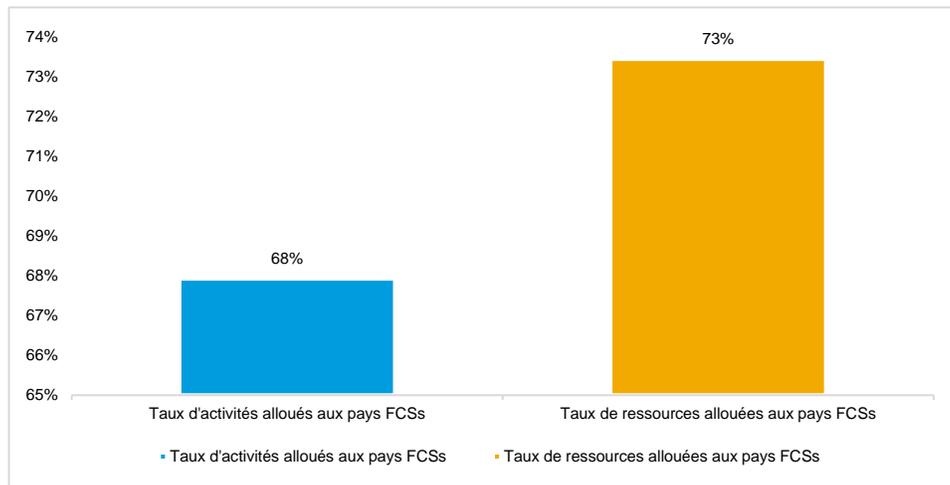
Source : Rapports d'AFRITAC Centre (2019-2023)

29. **Au premier semestre de l'année fiscale 2024, le Centre a réalisé 68% de ses activités dans les pays FCS et a alloué 73% de ses ressources à ces pays.** Au-delà de cet appui direct,

⁶ Liste des pays FCS : Burundi, Cameroun, Congo, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

AFC a organisé 12 séminaires et ateliers régionaux au cours desquels ses sept (7) pays FCSs ont pu bénéficier majoritairement des formations.

Graphique 12 : Activités et ressources allouées aux pays FCSs au cours du premier semestre de l'année fiscale 2024 (en nombre)



Source : CDMAP

- Une adaptation des missions sur le terrain : apprentissage par les pairs

30. **Le Centre continue de réfléchir et développer des moyens pour mieux adapter ses activités aux besoins et réalités de ses pays membres dits FCS.** Le Centre prend en compte la capacité d'absorption de ses pays afin d'adapter les missions aux réalités du terrain. Ainsi, le Centre encourage les visites d'immersion des cadres de ses pays et en particulier ceux dits FCS dans d'autres pays d'AFC ou d'AFW. Ces immersions se sont avérées très productives et appréciées par les pays d'accueil comme par les pays dont les cadres sont allés en immersion. AFC va continuer et entendre dans la mesure les opportunités d'immersion.

Prévisions macro budgétaires

- République centrafricaine-Apprentissage par les pairs : Stage d'immersion des cadres centrafricains au Tchad sur le thème : « Les dispositifs institutionnels, organisationnels et techniques de cadrage macroéconomique et budgétaire ».

31. **AFRITAC Centre a organisé une mission d'immersion à N'Djamena au Tchad sur les dispositifs institutionnels, organisationnels et techniques de cadrage macroéconomique et budgétaire.** Trois cadres centrafricains ont pris part à la mission d'immersion, il s'agit

notamment du Directeur général de l'économie et de la planification de l'économie, du Directeur de la prévision économique, et enfin de l'Expert de la Cellule de suivi des réformes économiques et financières. Cette mission a permis aux participants d'échanger avec les responsables et les cadres des directions en charge des réformes budgétaires, du cadrage macroéconomique, de la prospective et de la planification économique, des prévisions budgétaires, de l'analyse des risques budgétaires sur leur fonctionnement et l'organisation de leurs structures.

Budget

- [Gabon- Apprentissage par les pairs : immersion des cadres de l'administration gabonaise à la Direction de la Normalisation et de la Comptabilité des Matières du Cameroun.](#)

32. **L'objectif de la mission était de renforcer les capacités des cadres de l'administration gabonaise dans la tenue de la comptabilité des matières et l'organisation de l'architecture institutionnelle y relative en facilitant le partage d'expérience entre pairs du Gabon et du Cameroun.** A l'issue de la mission, (i) les capacités des cadres de l'administration gabonaise et de l'administration camerounaise ont été mutuellement renforcées ; (ii) les similitudes et les particularités de la comptabilité des matières ont été identifiées et clarifiées entre l'environnement camerounais et l'environnement gabonais ; (iii) la tenue de la comptabilité des matières a été maîtrisée ; (iv) les perspectives de collaboration entre les deux administrations ont été définies.

- Une collaboration renforcée avec le siège et les partenaires au développement

33. **La collaboration avec le siège et les partenaires au développement permet de mutualiser leur effort afin d'augmenter l'efficacité des activités de renforcement des capacités.** Au cours du premier semestre, le Centre a collaboré principalement avec d'autres départements du siège. Les missions ont porté sur :

Administration fiscale

- [Formation sur l'Enquête internationale sur l'administration des recettes \(ISORA\)](#)

34. **Le Département des finances publiques du Fonds monétaire international et les cinq centres régionaux subsahariens de développement des capacités, dont AFRITAC Centre, ont conjointement organisé un atelier de formation au profit des différents coordonnateurs issus des administrations fiscales de chaque pays sur l'enquête ISORA à l'Institut de formation de l'Afrique à Maurice.** En effet, ISORA recueille des données sur

l'administration fiscale auprès d'administrations du monde entier en utilisant des questions et des définitions convenues par quatre organisations internationales : le Centre interaméricain d'administration fiscale (CIAT), le Fonds monétaire international, l'Organisation intra-européenne des administrations fiscales (IOTA) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'atelier ISORA de cinq jours a permis de mieux préparer la collecte des données et de renforcer la connaissance sur les différentes possibilités d'utilisation de l'outil au sein des administrations fiscales notamment en soulignant la gestion et la mesure de la performance.

Gestion des finances publiques (Budget et prévisions macro budgétaires)

- [TCHAD : Revue des sauvegardes des finances publiques.](#)

35. **AFRITAC Centre a participé à la mission conjointe FAD-LEG-FIN sur la revue des sauvegardes des finances publiques** qui avait pour objectif de donner une assurance raisonnable que les ressources du FMI pour le financement budgétaire sont utilisées conformément au cadre légal du Tchad et rapportées dans le cadre des procédures budgétaires, comptables, bancaires, et des audits efficaces et transparents.

- [3^{ème} Atelier régional conjoint FADT1 / AFC sur l'analyse des régimes fiscaux et la prévision des recettes issues des industries extractives](#)

36. **L'objectif principal de la série d'ateliers interrégionaux sur cette thématique est de renforcer les capacités des cadres des administrations des pays visés sur l'analyse du régime fiscal des industries extractives (IE) et la prévision des recettes issues de ces activités.** Ce troisième atelier a été organisé selon une approche d'apprentissage mixte reposant sur trois piliers : 1) des exposés, 2) des exercices pratiques de modélisation utilisant le modèle FARI, et 3) des études de cas par pays. Les exposés des experts étaient axés sur le secteur pétrolier et portaient sur les sujets suivants : 1) un aperçu de l'industrie pétrolière, 2) les régimes fiscaux du secteur pétrolier, 3) les mécanismes de partage de la production, 4) la participation de l'État, 5) la prise de décision en matière d'exploration, 6) le TVA dans le secteur extractif, 7) les taxes carbone, et 8) l'utilisation du modèle FARI pour les estimations et la prévision de la contribution du secteur extractif aux comptes budgétaires, réels et de la balance des paiements.

- [Séminaire conjoint AFC-AFRISTAT-CEMAC sur la conjoncture au premier semestre 2023 et les prévisions macroéconomiques à court terme dans les Etats membres de la CEMAC, en RD Congo, au Burundi, aux Comores, à Sao Tomé et Príncipe, à Djibouti et à Madagascar](#)

37. **Ce séminaire, tenue en format hybride, visait plusieurs objectifs spécifiques.** Il s'agissait de : i) présenter la situation conjoncturelle au premier semestre 2023 et les prévisions de la période 2023-2024 des Etats, en vue de faciliter les travaux de suivi de la Commission de la CEMAC, d'AFRISTAT, d'AFRITAC Centre, de la BEAC et des autres institutions sous régionales et régionales ; ii) identifier, dans l'évolution récente de la conjoncture économique, les éléments qui déterminent le niveau des agrégats macroéconomiques de l'année 2023, et voir, dans quelle mesure, ils conduisent à réviser les prévisions des années 2023 et 2024, élaborées au second semestre de l'année 2022 ; iii) échanger sur l'inflation actuelle dans les Etats, les mesures prises pour réguler les subventions des produits pétroliers et l'incidence sur le cadre macroéconomique global.

- Séminaire conjoint AFRITAC Centre - AFRITAC Ouest sur le thème : « Renforcer la qualité des investissements publics dans les pays de l'Afrique subsaharienne notamment en période post-Covid-19 »

38. **L'objectif principal de ce séminaire interrégional a porté sur le renforcement de la qualité des investissements publics (IP) et le partage des bonnes pratiques internationales et régionales de la gestion des investissements publics y compris l'intégration des perspectives du changement climatique.** Le séminaire s'est inscrit dans le contexte de la poursuite de la mise en œuvre des plans nationaux de développement économique et social et de relance économique post COVID-19, ainsi que des discussions internationales sur les questions climatiques autour de la COP27. Toutefois, des défis restent encore à relever tout au long du cycle de la gestion des IP : la rationalisation de la programmation d'investissements publics (PIP) en éliminant les projets sans impact sur la formation brute de capital fixe, en auditant les projets trop anciens en vue d'apprécier la poursuite ; en systématisant la codification unique par projet ; en généralisant la programmation en Autorisations d'Engagement ou en Crédits de Paiement (AE/CP) ; les évaluations ex ante et la sélection des meilleurs projets évalués en renforçant les capacités et le contrôle qualité ; en développant des méthodologies standards ; en publiant les critères de sélection ; la transparence des PPP : en établissant et publiant les textes d'application des lois PPP ; en publiant une stratégie PPP ; en budgétisant les PPPs, en suivant les risques budgétaires associés aux PPPs ; et un suivi plus performant de l'exécution : en organisant des revues trimestrielles de l'exécution physico-financière des projets ; en tenant une comptabilité des matières ; en instaurant des mécanismes d'alerte et de gestion en cas d'écart significatifs entre les exécutions physique et financière.

- AFRITAC Centre et l'Union européenne

39. **Le Centre s'est entretenu avec l'équipe de la Représentation de l'union européenne en Centrafrique.** Au menu des échanges, (i) les activités du Centre en Centrafrique notamment dans les domaines de l'administration des revenus et la gestion des finances publiques ; (ii) la coordination des missions sur le terrain avec l'équipe de la Représentation.

- [AFRITAC Centre, ONU Femmes et GIZ](#)

40. **Le Centre a instauré une collaboration et une complémentarité dans l'introduction de la budgétisation sensible au genre (BSG) au Cameroun.** De commun accord avec ONU Femmes et la GIZ, le Centre a uniformisé l'approche de la BSG de manière à permettre aux autres bailleurs de développer leurs appuis complémentaires dans les domaines où ils disposent d'un avantage comparatif, notamment dans la production des statistiques sexo-désagrégées et la réalisation des analyses genre sectorielles dans les différents ministères.

B. L'INTEGRATION DES PRIORITES NOUVELLES DANS LES MISSIONS D'AFRITAC CENTRE

41. **En plus de ses thématiques habituelles, des nouvelles thématiques émergentes sont au cœur de nouvelles stratégies de renforcement des capacités du FMI.** Ces thématiques concernent la gouvernance, la digitalisation, le genre et le changement climatique. Dans le cadre de son programme de travail, le Centre a intégré une ou plusieurs de ces thématiques dans chacun de ses domaines d'intervention. Ainsi, au premier semestre, les missions d'appui aux pays membres ont traité les questions de changement climatique et de digitalisation.

- Changement climatique

Gestion des finances publiques (Budget et prévisions macro budgétaires)

- [Atelier inter-régional sur le changement climatique et les politiques macrofinancières organisé conjointement par ATI, AFC et AFW](#)

42. **Les centres régionaux de renforcement de capacités du FMI pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest conjointement avec l'Institut de formation pour l'Afrique (ATI) ont organisé un Atelier inter-régional sur le changement climatique et les politiques financières.** Cet atelier, destiné aux pays francophones, a regroupé une cinquantaine de cadres des ministères des finances et de l'environnement ainsi que des banques centrales des 19 pays membres des deux centres. Les 9 conférences (2 virtuelles) et 7 travaux de groupes ainsi que les présentations des études de cas, ont couvert les politiques visant à faire face au changement

climatique et les raisons pour lesquelles l'intégration des considérations climatiques dans la formulation des politiques est essentielle pour gérer de manière adéquate les risques et les vulnérabilités économiques, fiscales et financières liés au climat. Le lien entre le climat et la dette, ainsi que les options de financement du climat, y compris le rôle du RST (mécanisme de financement du FMI dédié à cette problématique entre autres), ont été présentés.

- Digitalisation

Administration douanière

- [Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la région Afrique occidentale et centrale de l'Organisation mondiale des douanes \(OMD-AOC\)](#)

43. **AFRITAC Centre a participé à la Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la région Afrique occidentale et centrale de l'Organisation mondiale des douanes (OMD-AOC), tenue à Banjul, Gambie.** Elle a permis à AFRITAC Centre de présenter les résultats de ses appuis fournis aux Douanes d'Afrique centrale en matière d'interconnectivité des systèmes de transit nationaux depuis mai 2022 et les recommandations de son atelier régional organisé en la matière à Douala, Cameroun, du 11-14 avril 2023. A l'issue de la Conférence, les Directeurs généraux des Douanes d'Afrique centrale se sont formellement engagés à interconnecter leurs systèmes de transit nationaux avec comme standard le Système Interconnecté des Marchandises en Transit (SIGMAT) utilisé déjà par de nombreuses Douanes de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). AFRITAC Centre continue à appuyer la Commission de la CEMAC pour le lancement et à la coordination de ce projet régional.

Supervision et réglementation financières

- [Séminaire régional portant sur la thématique Digitalisation et risques informatique/cyber : pour une approche efficace de la régulation et de la supervision des établissements bancaires.](#)

44. **Un séminaire régional relevant du domaine de la régulation et de la supervision bancaires a été organisé à Yaoundé, à l'attention des Autorités de supervision bancaire des pays de la sous-région:** la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) pour la CEMAC, la Banque de la République du Burundi, la Banque Centrale du Congo pour la République Démocratique du Congo et la Banque Centrale de Sao Tomé-et-Principe. Les risques informatiques/cyber sont en augmentation, aussi dans la sous-région d'Afrique centrale, avec l'accentuation de la numérisation et la digitalisation de l'économie. Le secteur financier étant particulièrement ciblé

et le risque cyber, s'il n'a pas encore engendré de crise de grande ampleur, peut devenir systémique et remettre en cause la stabilité financière. La thématique de ce séminaire a permis aux autorités membres d'AFRITAC Centre de disposer désormais des connaissances et prérequis pour renforcer leur cadre réglementaire et de supervision du risque informatique/cyber au titre de leurs missions fondamentales concernant, d'une part, la régulation et la supervision bancaire et, d'autre part, la stabilité financière.

C. LES SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D'INTERVENTION

45. **Dans le but d'améliorer l'impact des résultats des activités de renforcement de capacités menées par les différents domaines, le Centre encourage l'organisation d'activités conjointes impliquant plusieurs domaines.** L'objectif est d'améliorer l'impact des activités sur le terrain en faisant en sorte que les activités conduites pour un pays sur un sujet recouvrant plusieurs domaines de compétences d'AFRITAC Centre se mènent conjointement.

46. **Le programme de travail du Centre est élaboré chaque début d'année fiscale en tenant compte des synergies entre les domaines.** Au cours du premier semestre de l'année fiscale 2024, plusieurs missions en synergie ont été réalisées au sein des pays membres. Il s'agit de :

- **Mission conjointe en synergie**

Burundi : Synergie entre les domaines de l'administration fiscale et des prévisions macro budgétaires

- **Mission de renforcement de capacité en matière de prévision et simulation des recettes fiscales.**

47. **L'objectif de la mission était d'assister les autorités dans la mise en place d'un dispositif simple et efficace de prévision et de simulation des recettes budgétaires.** Elle a examiné les procédures de détermination des objectifs de recettes dans le cadre de l'élaboration du budget annuel et le suivi des performances en cours d'année par les différents services et a proposé un plan d'actions pour les améliorer. Par ailleurs, un atelier d'initiation aux différentes techniques de prévision et de simulation des recettes fiscales et douanières a été réalisé au profit des cadres issus de la Direction de la planification stratégique, des deux directions des programmes et suivi du Commissariat des taxes internes et des douanes et accises de l'Office Burundais des Recettes (OBR).

Réussite remarquable 1 : Burundi- Administration fiscale et Analyse macro-budgétaire

Les interactions entre les fiscalistes et les prévisionnistes mettent en évidence l'importance des informations et instaurent une démarche collaborative dans la construction d'un dispositif de prévision de recette renforcé. La compréhension par les services de l'OBR du fonctionnement du modèle de cadrage budgétaire MACMOD-BI en comparaison avec les bonnes pratiques est judicieuse pour l'appropriation de l'objectif de recettes budgétaires fixé par les autorités. Le benchmarking avec des modèles de prévision des recettes déjà opérationnels et des maquettes de simulation déjà utilisées dans d'autres pays permettent l'identification des étapes et défis à la mise en place d'un dispositif de prévision et de simulation des recettes conforme aux bonnes pratiques.

Renforcement du cadre organisationnel et les capacités du personnel de l'Office Burundais des Recettes (OBR) en matière de prévision et simulation des recettes budgétaires

Pays : Burundi

Domaine d'intervention : Administration fiscale et Analyse macroéconomique

Date de mise en œuvre : Octobre 2023

Objectifs de l'appui : L'objectif de l'appui est d'assister les autorités dans la mise en place d'un dispositif simple et efficace de prévision et de simulation des recettes budgétaires.

Rôle d'AFC dans l'appui : La première phase de l'appui de synergie de AFC a consisté en l'examen des procédures de détermination des objectifs de recettes dans le cadre de l'élaboration du budget annuel, le suivi des performances en cours d'année par les différents services et la proposition d'un plan d'actions pour les améliorer.

La deuxième phase des appuis se focalisera sur la mise en place de l'architecture théorique et informatique d'un projet de maquettes de prévision des recettes budgétaires et de simulation d'impact de mesures fiscales nouvelles adaptée aux réalités et au contexte burundais.

Principaux résultats obtenus : L'assistance apportée a permis au personnel de l'OBR d'être formé sur les processus fiables et robustes, les cadres théoriques, la démarche méthodologique et les spécifications techniques pour le renforcement du dispositif institutionnel, organisationnel et technique de prévision et de simulations des recettes fiscales.

Impact du projet : L'appui a permis à l'OBR de disposer des connaissances et des prérequis pour renforcer le dispositif de prévision et de simulation des recettes budgétaires suivant les bonnes pratiques en la matière.

Facteurs de succès : L'expression du besoin de renforcement de capacité en matière de prévision des recettes émanant de l'Office Burundais des Recettes confirmée par le Ministère de tutelle en charge actuellement du travail de prévision des recettes budgétaires.

La flexibilité et la synergie des appuis de AFRITAC Centre sur les domaines de l'administration fiscale et d'analyse macro budgétaire.

Leçons apprises : La contribution de l'Office Burundais des Recettes au processus de prévision et de simulation des recettes et la transparence de la méthodologie sont des facteurs d'appropriation des objectifs de recettes budgétaires assignés par l'autorité de tutelle.

Congo : Synergie entre les domaines comptabilité publique et gestion de la dette publique

- [Coordination de la gestion de la dette et de la trésorerie](#)

48. **Cette mission jointe d'AFRITAC Centre et du Département des Finances Publiques du FMI (FAD) a renforcé les capacités des agents de la Direction générale du Trésor, de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et de la Direction des Etudes et des Prévisions du ministère des Finances (DEP) sur les meilleurs pratiques en matière d'intégration et de coordination de la gestion de la trésorerie et de la dette.** La formation s'est appuyée sur une série de présentations conceptuelles et de cas pratiques pour faciliter la compréhension des concepts fondamentaux, des interactions entre la trésorerie et la gestion de la dette, et a contribué à sensibiliser les participants à l'importance des considérations relatives à la gestion de la trésorerie lors de la mise en œuvre des stratégies de gestion de la dette, par le biais d'un plan d'emprunt annuel de financement, d'élaboration et de mise en œuvre du calendrier d'émission, sur la base de prévisions fiables en matière de flux et de solde de trésorerie.

- **[Mission séquentielle en synergie au Burundi \(Budget et Prévisions macro budgétaires\)](#)**

Mission 1 : Prévisions macro budgétaires

- [Appui à l'ancrage du budget annuel sur un cadre budgétaire pluriannuel](#)

49. **L'Appui avait pour objectif d'aider l'administration burundaise à ancrer le budget annuel de l'exercice 2024/2025 sur un cadre budgétaire pluriannuel.** Organisée en trois phases, la première a été consacrée à une formation d'une soixantaine de cadres du Ministère des finances, du budget et de la planification économiques et des ministères et institutions de la

république sur i) les concepts de la chaîne prospective-planification-programmation-budgetisation-suivi-evaluation (PPPBSE) ; ii) les concepts de cadres budgétaires et de dépenses pluriannuels ; iii) la méthodologie d'élaboration des cadres pluriannuels ; iv) la revue des dépenses publiques ; et v) l'élaboration de la ligne de référence. La seconde a passé en revue les processus existants d'élaboration des cadres budgétaires pluriannuels. La dernière a consisté à valider avec les cadres ci-dessus, une feuille de route pour l'élaboration des documents de programmation pluriannuel suivant les canevas proposés par la mission notamment, le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel, le rapport sur la revue des dépenses, et le rapport sur les cadres de dépenses à moyen terme ministériel.

Mission 2 : Budget (préparation, exécution, reporting et reddition du budget et contrôle des dépenses)

- [Encadrer le processus budgétaire en mode programme](#)

50. **L'objectif de la mission était de continuer à assister les autorités dans la préparation du passage à la budgétisation et à l'exécution par programme, afin de promouvoir la budgétisation pluriannuelle et la gestion axée sur la performance.** La mission a (i) réalisé un diagnostic du processus actuel, identifié les faiblesses de ce processus et la méconnaissance des concepts fondamentaux de la budgétisation par programme ; (ii) dispensé une formation pour renforcer les capacités du personnel à promouvoir l'appropriation du processus de cohérence de la budgétisation par programme ; et (ii) fourni un projet de guide pour encadrer le processus de budgétisation par programme et des orientations pour l'élaboration du calendrier de préparation du budget.

Mission 3 : Budget (préparation, exécution, reporting et reddition du budget et contrôle des dépenses)

- [Animer l'atelier de présentation et de validation du guide d'élaboration du budget de programme](#)

La mission avait pour objectif de doter les autorités d'un guide d'élaboration du budget en mode programme en organisant un atelier de présentation et de validation du projet de guide proposé aux autorités à l'issue d'une mission de diagnostic. A l'issue de la mission, (i) le projet de guide d'élaboration du budget en mode programme a été enrichi et validé ; (ii) les cadres du processus budgétaire se sont approprié le guide d'élaboration du budget en mode programme et leurs capacités ont été renforcées ; et (iii) des indications pour l'élaboration du projet de décret fixant le calendrier budgétaire cohérent avec le guide d'élaboration du budget

en mode programme a été proposé. Il a été convenu que ce projet de décret, une fois élaboré, soit soumis à AFC pour revue.

D. INTEGRATION REGIONALE

51. **AFRITAC Centre appuie l'intégration régionale, qui concerne principalement les six pays membres de la CEMAC.** Cet appui vise principalement à renforcer l'union monétaire et à harmoniser les politiques régionales pour constituer une union économique solide et prospère tout en créant des conditions propices à une meilleure intégration économique.

52. **Le soutien apporté par AFRITAC Centre poursuit deux objectifs** : i) aider les institutions régionales à concevoir, améliorer et diffuser les directives régionales, et ii) aider les pays membres à transposer ces directives dans leur législation nationale et leur appareil administratif pour une meilleure harmonisation et à adopter et appliquer les politiques découlant de ces directives. Les réalisations dans ce domaine sont les suivantes :

- République Centrafricaine

Statistiques des finances publiques

- Appui à la production des statistiques des finances publiques (SFP), ainsi que de la dette du secteur public (SDSP) pour l'exercice 2022, dans le cadre de l'adoption de la directive CEMAC n° 05/11-UEAC-190-CM-22 ("Tableau des Opérations Financières de l'Etat-TOFE)

53. **La mission avait pour objectif d'appuyer les cadres en charge des SFP dans la mise à jour de leurs données statistiques en produisant le TOFE sous le nouveau format selon la Directive de la CEMAC (n° 05/11UEAC-190-CM-22), et, en adoptant ainsi le Manuel de Statistiques de Finances Publiques 2014 (MSFE 2014) et le Guide pour les Statisticiens et les Utilisateurs des Statistiques de la Dette du Secteur Public de 2013 (GSDSP).** La mission a réalisé (i) une formation sur les aspects avancés du Manuel de Statistiques de Finances Publiques de 2014 (MSFP 2014) 2014, ainsi que du Guide pour les Statisticiens et Utilisateurs de la Dette du Secteur Public 2011 (GSDSP 2011) ; (ii) la production du TOFE annuel pour 2022 couvrant l'Administration Centrale Budgétaire (ACB) au format MSFP 2014 ; (iii) l'élaboration des données actualisées de la dette publique selon le GSDSP 2011 ; (iv) la mise en place d'une procédure pour l'établissement du tableau des dépenses selon la classification par fonctions des administrations publiques (CFAP, ou 'Classification of the Functions of Government-COFOG en anglais).

- CEMAC

Administration douanière

- Participation d'AFRITAC Centre aux réunions du Comité de la CEMAC

54. **AFRITAC Centre a participé aux réunions du Comité des douanes de la CEMAC portant sur six domaines douaniers** : (i) la nomenclature et le tarif ; (ii) l'évaluation en douane ; (iii) l'origine des marchandises ; (iv) la lutte contre la fraude ; (v) les procédures douanières/la facilitation du commerce ; et (vi) le transit des marchandises. A l'issue de la réunion, le Comité a (i) examiné et validé les projets de règlement que FAD R2 avait élaboré en 2022 sur le rôle, les responsabilités et les modalités de fonctionnement pour chacun des Comités susmentionnés ; (ii) validé une procédure simplifiée pour l'agrément des produits originaires CEMAC ;(iii) validé un projet de décision qu'AFRITAC avait développé pour spécifier le format et le contenu de la déclaration décomposant les éléments constitutifs de l'évaluation en douane exigé par le Code des Douanes de la CEMAC.

Réussite remarquable 2 : CEMAC- Administration douanière

La CEMAC a validé un projet de Décision portant application de l'Article 156.4 du Code des douanes de la CEMAC et adoption du modèle de Déclaration des éléments constitutifs de la Valeur en Douanes (DEV) dans la Communauté.

Renforcement de la gestion et la gouvernance des administrations fiscales

Pays : CEMAC (Commission)

Domaine d'intervention : Administration douanière

Date de mise en œuvre : 2023

Objectifs de l'appui : Appuyer la Commission de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) à renforcer son cadre juridique douanier encadrant la détermination par les Douanes de la valeur des marchandises commerciales à l'importation.

Rôle d'AFC dans l'appui : AFC a fourni un appui à distance qui a permis de mener une étude des pratiques et des défis des Douanes de la CEMAC dans l'application de l'Article 156.4 du Code des Douanes de la CEMAC. Cette disposition exige qu'une déclaration détaillant les éléments constitutifs de la valeur en douane soit annexée à la déclaration en détail pour l'importation de marchandises commerciales.

L'assistance a fait des recommandations concrètes pour harmoniser le format et le contenu de cette déclaration et pour la dématérialiser.

Principaux résultats obtenus : L'assistance a permis de 1) développer des recommandations pour l'harmonisation du format et du contenu de cette déclaration, ainsi que pour sa dématérialisation, et 2) de développer un projet de Décision de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) portant application de l'Article 156.4 du Code des douanes de la CEMAC et adoption du modèle de Déclaration des éléments constitutifs de la Valeur en Douanes (DEV) dans la Communauté. Ce projet de décision a été examiné et validé en aout 2023 par le Comité compétent de la CEMAC.

Impact du projet : Cette décision fournira aux opérateurs économiques une liste précise des données/informations à fournir aux Douanes de la CEMAC pour leur permettre de déterminer plus facilement la valeur des marchandises. Ceci contribuera à l'application harmonieuse du Code des Douanes de la CEMAC et grâce à cela, à la facilitation des échanges et à la sécurisation des recettes douanières.

Facteurs de succès : L'assistance apportée a débuté par une étude de l'environnement, des pratiques et des défis des Douanes de la CEMAC en la matière, mais elle a également identifié et considéré les pratiques et expériences d'autres Douanes et Communautés Economiques Régionales (CER). Elle a tenu compte de la nécessité de développer une solution pour un environnement dématérialisé mais aussi du besoin d'une solution pour les déclarations en douane qui continuent à être fournis sur papier. L'assistance a été étroitement coordonnée avec la Commission de la CEMAC ; les recommandations et le projet de Décision ont été examinés et validés par le Comité compétent de la CEMAC en présence d'AFC.

Leçons apprises : L'application du cadre légal régissant la valeur en douane reste complexe et difficile et les pratiques des Douanes diverses. Certaines dispositions du Code des Douanes de la CEMAC nécessitent des textes d'application pour assurer une application harmonieuse au niveau de la Communauté.

Administration fiscale

- [Deuxième atelier de validation du projet du livre des procédures fiscales communautaire de la CEMAC.](#)

55. **Ce deuxième atelier régional avait pour but de valider le projet final du Livre communautaire des procédures fiscales avec les représentants des pays membres comme demandé par la Commission Permanente de l'Harmonisation Fiscale et Comptable de la CEMAC** avant sa soumission au Parlement de la CEMAC et au Conseil des Ministres de la CEMAC pour adoption. L'atelier a permis de (i) valider le projet de code des procédures fiscales communautaires et (ii) discuter, avec la Commission de la CEMAC et les représentants des pays membres, de la voie à suivre et des problèmes éventuels concernant la mise en œuvre des dispositions relatives aux procédures fiscales communautaires dans chaque pays.

- Participation à la session extraordinaire de la Commission permanente d'harmonisation fiscale et comptable sur le projet de Livre de procédures fiscales CEMAC

56. **A la suite de la validation du projet de Directive portant Livre des Procédures Fiscales Communautaire par les représentants des États membres de la CEMAC**, la session extraordinaire de la Commission Permanente d'Harmonisation Fiscale et Comptable organisée à Brazzaville a permis de valider le projet de directive avant sa soumission au niveau du Conseil des Ministres et Parlement communautaires. AFRITAC Centre a pris part à cette session dans le cadre de son programme d'assistance technique et de celui du Département des Finances publiques du Fonds monétaire international -soutenu par le *Fonds Thématique de Mobilisation des Recettes Fiscales* (RMTF), visant l'harmonisation, la modernisation et l'uniformisation de l'application des règles et des pratiques fiscales des États membres sous l'impulsion de la Commission de la CEMAC.

Statistiques des comptes nationaux

- Atelier régional des experts prix des Etats membres pour l'élaboration de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) dans la zone CEMAC

57. **L'atelier avait pour objectifs de (i) rattraper le retard dans la production de la note régionale sur l'inflation** à fin décembre 2022 (la note n°2) ; (ii) produire la note régionale sur l'inflation à fin juin 2023 (la note n°3), (iii) analyser les mesures prises par les États pour les contenir de l'inflation, et (iv) mettre à niveau les Instituts Nationaux de Statistiques sur les développements récents sur l'application PHOENIX servant de calcul à l'IHPC. Au cours de l'atelier, (i) plusieurs présentations ont été faites notamment une sur l'offre et les modalités de l'assistance technique d'AFRITAC centre ; (ii) l'inflation de la CEMAC pour le second semestre 2022 et le premier semestre 2023 a été compilée pour les six pays de la CEMAC et enfin (iii) deux notes régionales sur l'inflation dans la CEMAC ont été rédigées pour les périodes correspondantes.

E. INTEGRATION SURVEILLANCE-PROGRAMMES-RENFORCEMENT DES CAPACITES

58. **Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, le Centre vient en appui au siège sur les questions de surveillance et de programme dans les pays membres couverts par AFRITAC Centre.** Cet appui passe par (i) les échanges entre les conseillers du Centre et les équipes pays du siège ; (ii) la contribution des conseillers dans l'élaboration des

notes accompagnant les programmes ; et (iii) l'appui aux pays membres dans la mise en place des recommandations des programmes des pays membres avec le siège.

- Echanges entre les conseillers du Centre et les équipes pays du siège

59. **Le Centre s'est entretenu avec l'équipe CEMAC du FMI.** Les échanges ont porté essentiellement sur (i) l'appui du Centre dans l'élaboration et la transposition des directives de la CEMAC ; (ii) l'élaboration des statistiques trimestrielles de la balance de paiement ; (iii) le développement des marchés secondaires et (iv) la nécessité de mettre en place un plan d'actions régionales pour appuyer la réforme des finances publiques.

- Travail en synergie entre les conseillers d'AFRITAC Centre, les départements du FMI et les Représentation du FMI dans les pays membres

Phase stratégique :

- Participation à la préparation des « Meeting Briefs » pour les pays membres du Centre en marge des réunions de Printemps et aux réunions annuelles et prise en compte des comptes rendus de réunion dans les programmes de travail initiaux et ajustés.
- Participation aux échanges entre le département des finances publiques du FMI et chaque pays membres sur l'assistance technique du Centre.

Phase Préparation :

- Echange des termes de référence des missions avec le département Afrique du FMI pour approbation des interventions, surtout l'appui à la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques sur lesquelles les autorités se sont engagées dans les mémorandum de politiques économique et financière.
- Envoi des lettres d'annonce des missions via les Représentants résidents du FMI qui sont informés des termes de référence et des dates des missions.

Phase Exécution :

- Réunion avec le Représentants résidents du FMI sur les développements récents au pays.
- Réunion de restitution des missions aux partenaires techniques et financiers via le Représentants résidents du FMI.

IV. REALISATIONS DU 1^{ER} MAI AU 31 OCTOBRE 2023

BURUNDI

Statistiques des finances publiques

- Appui à la production des Statistiques des Finances Publiques (Statistiques de la Dette du Secteur Public et Tableau des Opérations Financières de l'Etat-TOFE)

60. **Cet appui avait pour principaux objectifs d'assister les autorités à (i) élaborer les statistiques de la dette du secteur public (SDSP) conformément au Guide pour les Statisticiens et les Utilisateurs des SDSP 2013 (GSDSP 2013), (ii) se préparer à l'extension de la couverture institutionnelle et des statistiques du TOFE, (iii) ainsi qu'à produire le tableau des dépenses selon la classification par fonctions des administrations publiques (CFAP, ou 'Classification of the Functions of Government-COFOG en anglais) à titre expérimental.** L'appui a soutenu les cadres de la Direction de Reddition de comptes du Ministère des Finances dans la compilation des SDSP en adaptant le modèle actuel au format du GSDSP 2013 (en particulier celui des SDSP trimestriels) ; et appuyé dans le retraitement des données sources basées sur la Balance des Comptes du Trésor et la production des SFPs annuelles base MSFP 2014 pour l'exercice 2021/2022.

Statistiques des comptes nationaux

- Appui à l'amélioration de la qualité des estimations du PIB de l'année de base 2016 (du 25 au 29 septembre 2023)

61. **Depuis 2017, l'Institut national de la statistique du Burundi (INSBU) mène un projet visant à mettre à jour l'année de référence des comptes nationaux de 2005 à 2016 et à passer du Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993) au SCN 2008.** Les premiers résultats ont été partagés lors d'un atelier de revue qui a réuni la Banque mondiale, le Programme panafricain de la statistique (PAS), AFRITAC Centre et l'INS du Cameroun. Dans ce cadre, la mission avait pour objectif l'examen des résultats de l'INSBU. Plusieurs questions ont été discutées avec les comptables nationaux de l'INSBU et des recommandations spécifiques ont été mises en œuvre pour les résoudre. L'INSBU prévoit de finaliser les estimations de l'année de base 2016 à la fin de l'année 2023.

Supervision et réglementation financières

- Suivi de l'intégration de SEPREC dans le processus de supervision basée sur les risques de la Banque de la République du Burundi

62. **L'objectif de cette mission était d'assister la BRB dans l'implémentation opérationnelle de l'outil SEPREC** (« Système d'Évaluation du Profil de Risque des Établissements de Crédit », outil développé par la BRB en 2019, avec l'assistance de l'AFRITAC Centre, permettant la notation des banques selon leur profil de risque) et dans la préparation de l'intégration de l'outil dans son processus de supervision basée sur les risques.

- [Appui à la formation sur la mise en pratique de l'outil SEPREC pour la notation des banques](#)

63. **L'objectif de la session était de préparer les superviseurs de la Banque de la République du Burundi (BRB) pour le premier exercice de notation des banques burundaises prévu avant la fin de cette année 2023.** À l'issue de la mission, les capacités de la BRB ont été renforcées pour procéder effectivement à la notation des établissements de crédit en fonction de leur profil de risque, selon la démarche SEPREC pour assurer la meilleure pertinence de l'évaluation des risques, et ainsi améliorer la détection précoce des difficultés bancaires et renforcer sa supervision basée sur les risques.

CAMEROUN

Budget (préparation, exécution, reporting et reddition du budget et contrôle des dépenses)

- [Appui sur le renforcement de l'identification et de la quantification des activités sensibles au genre dans le cadre du projet de Loi de Finances 2024](#)

64. **L'objectif de l'appui était d'assister les autorités dans la poursuite de la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) dans le cadre de l'élaboration de la loi de finances 2024.** A cet effet, la mission a renforcé le processus d'identification et de quantification des activités sensibles au genre par la prise en compte des marqueurs genre dans l'application PROBMIS. Plus précisément, la mission a (i) réalisé l'examen des progrès de la budgétisation sensible au genre ; (ii) identifié les avancées à capitaliser et les écueils à éviter ; et (iii) fourni un soutien consultatif pour la méthodologie harmonisée afin de mener des analyses et des diagnostics sensibles au genre au niveau du secteur/ministère et des programmes budgétaires. Enfin, la mission a apporté son soutien à la mise en œuvre des outils prescrits par la circulaire 2022 du ministre des Finances sur la budgétisation sensible au genre.

Statistiques des comptes nationaux

- Appui aux travaux de revue du dispositif de calcul des comptes nationaux trimestriels (CNT) corrigés des variations saisonnières (CVS)

65. **L'appui avait pour objectif d'assister l'Institut national de la statistique (INS) du Cameroun dans la revue de son dispositif de désaisonnalisation des CNT.** Au cours de la mission, les capacités des comptes nationaux de l'INS ont été renforcées, la méthodologie de compilation des CNT CVS a été revue ainsi que les modèles de désaisonnalisation par indicateur. La mission a par ailleurs examiné la méthodologie de chaînage des CNT qui est globalement conforme aux recommandations du *Manuel des CNT Édition 2017* du FMI.

REPUBLIQUE DU CONGO

Prévisions macro budgétaires

- Appui au renforcement des dispositifs de cadrage macroéconomique et budgétaire

66. **L'appui avait pour objectif de poursuivre le développement du modèle de prévision macroéconomique et budgétaire (PREMA-Congo) et le renforcement des capacités des cadres en charge de son exploitation.** Ces travaux sous forme d'Atelier ont permis de : i) présenter l'architecture théorique et informatique du modèle ; ii) édifier succinctement les participants sur l'élaboration des principaux cadres comptables (comptes nationaux, TOFE, Balance des paiements et situation monétaire), les difficultés rencontrées et les réformes en cours ; iii) renforcer l'endogénéisation de certaines variables, notamment les prix et les composantes de la demande, iv) discuter sur les cadres théorique et informatique de développement du module de projection à long terme, la prise en compte des données conjoncturelles dans le modèle, les difficultés rencontrées dans l'élaboration du cadrage macroéconomique avec les précédentes versions du modèle ; ainsi que les axes de renforcement du fonctionnement du Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire.

Budget (préparation, exécution, reporting et reddition du budget et contrôle des dépenses)

- Renforcer les fonctionnalités du système d'information budgétaire

67. **L'objectif de l'appui était de poursuivre l'accompagnement des autorités dans l'amélioration des fonctionnalités du système d'information budgétaire.** La mission a (i) fait le point sur la mise en œuvre du plan d'action arrêté en février 2023 et a mené une revue de qualité des travaux de paramétrage des macro-processus d'élaboration et d'exécution du plan

d'engagement ; (ii) apporté son appui à l'amélioration des spécifications fonctionnelles des macro-processus et à la validation progressive des travaux de paramétrage de ces fonctionnalités ; et (iii) animé deux réunions de convergence avec l'équipe projet fonctionnelle et technique mise en place par le Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public (MBCPPP) pour la revue qualité et la validation des différents dossiers de spécifications fonctionnelles. L'échéance de fin novembre a été convenue pour la recette et les tests, avant mise en exécution et formation des utilisateurs.

- Animation du séminaire d'information à l'attention des parlementaires (députés et sénateurs) au processus de bascule progressive vers la budgétisation en mode programme

68. **L'objectif de l'appui était d'organiser un atelier de deux jours à l'intention des parlementaires (députés et sénateurs en plénière et les membres de deux commissions des finances en séance conjointe) sur la budgétisation par programme afin d'obtenir leur soutien dans la mise en œuvre de cette réforme.** La mission a (i) soutenu les autorités dans la préparation de l'atelier en effectuant conjointement une revue de qualité des présentations ; (ii) animé conjointement avec les cadres du ministère du budget un atelier de deux jours en utilisant une approche pertinente avec des présentations Power Point et des illustrations de bonnes pratiques ; le ministre du budget y a participé et apporté des précisions sur la démarche ; et (ii) développé la méthodologie pour l'examen et les discussions sur les projets annuels de performance et promu l'interactivité avec les participants et répondu aux différentes préoccupations et questions ; la police des débats ayant été conduite conjointement par les deux présidents des commissions des finances.

Réussite remarquable 3 : République du Congo -Budget

La République du Congo s'est engagée à basculer vers la budgétisation par objectifs de programme en 2024. A ce titre, le parlement a organisé un séminaire d'information à l'attention des deux chambres sur la budgétisation en mode programme.

Amélioration de la prise en compte des politiques publiques dans le budget de l'Etat par l'introduction de la budgétisation en mode programme

Pays : Congo

Domaine d'intervention : Préparation d'un budget exhaustif, crédible et reflétant les politiques publiques

Date de mise en œuvre : Octobre 2023

Objectifs de l'appui : Informer et renforcer les capacités des parlementaires dans l'analyse et le vote du budget en mode programme, en vue d'accompagner efficacement l'introduction expérimentale de la budgétisation en mode programme.

Rôle d'AFC dans l'appui : La République du Congo s'est engagée à basculer en budget de programme en 2024 à titre expérimental pour 6 ministères-pilotes. Depuis la transposition des directives en 2017, AFC a offert son appui à ce processus de bascule qui a connu un tournant décisif par l'organisation d'un séminaire gouvernemental en février 2023 coanimé par le Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public (MBCPPP) et AFRITAC Centre. D'avril à septembre 2023, une construction réglementaire intense, un encadrement des ministères sectoriels et des travaux d'adaptation du système d'information ont été menés et qui ont abouti à l'adoption du décret portant calendrier du processus d'élaboration du budget et du décret portant structuration des programmes budgétaires et des dotations. Le projet de loi de finances 2024 introduit l'expérimentation du budget de programme pour les 6 ministres qui ont produit leurs projets annuels de performance. A cet effet, le MBCPPP a obtenu des deux chambres du Parlement l'organisation d'une journée parlementaire d'information sur le budget de programme. C'est dans ce cadre que le 27 octobre 2023, les deux chambres se sont retrouvées en session plénière co-présidée par les deux premiers vice-présidents, avec la participation du MBCPPP et du Représentant Résident du FMI.

Principaux résultats obtenus : La session d'information consacrée aux deux chambres du Parlement tenue le 27 octobre 2023 et animée par l'AFRITAC du Centre a porté sur (i) le fondement législatif et réglementaire du budget de programme, (ii) l'intérêt de basculer du budget de moyen au budget de programme, (iii) la structuration des programmes budgétaires, les modalités de budgétisation et le format de présentation du budget, (iv) l'élaboration des projets annuels de performance, (v) l'exécution du budget en mode programme et (vi) les défis à relever pour réussir cette réforme.

L'atelier technique consacré aux deux commissions des finances a renforcé les capacités des députés et sénateurs membres de ces commissions sur (i) la portée et le contenu des dispositions du projet de loi de finances 2024 relatives à l'expérimentation du budget de programme, sur l'analyse et le vote du budget en mode programme. Cet atelier a balisé la voie pour les discussions du projet de loi de finances 2024 dans les deux commissions de finances.

Impact du projet : Le projet a permis d'établir une passerelle entre le Gouvernement et le Parlement pour accompagner l'engagement du Gouvernement à basculer vers le budget de programme par l'expérimentation pour 6 ministères-pilotes. Le Parlement a désormais une visibilité sur le processus de cette réforme ambitieuse et qui comporte des défis pour lesquels le Parlement devrait apporter son soutien, afin d'encourager le Gouvernement à y apporter des améliorations progressives pour sa consolidation.

Facteurs de succès : La forte volonté du Gouvernement à réussir cette réforme qui permettra de véritablement prendre en compte les politiques publiques dans le budget de l'Etat et à introduire l'approche de la performance dans la gestion publique. En outre, l'implication du Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille dans l'organisation dudit séminaire et sa participation tant à la séance plénière des deux chambres qu'à l'atelier technique des deux commissions de finances. De même, le Représentant

résident du FMI a saisi l'occasion pour faire la corrélation étroite entre cette activité et les principales réformes contenues dans le programme économique et financier soutenu par la facilité élargie de crédit du FMI. Enfin, l'adhésion des deux présidents des commissions des finances a été déterminante pour la réussite de cette activité qui a été relayée largement par la presse pour l'information du public.

Leçons apprises : L'existence d'une passerelle au niveau technique entre le Ministère du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public et les deux commissions des finances est véritablement opportunité pour faire avancer l'agenda des réformes qui impliquent le Parlement. Il conviendrait d'associer les deux commissions des finances en amont lors des restitutions techniques sur les réformes de la gestion des finances publiques soit à titre d'information, soit pour recueillir leurs avis techniques.

Statistiques des comptes nationaux

- [Appui à l'amélioration des comptes nationaux](#)

69. **Les objectifs de l'appui étaient (i) d'aider les cadres de l'Institut national de la statistique (INS) de la République du Congo dans l'élaboration des comptes nationaux (CN) définitifs 2021 et provisoires 2022 et (ii) faire un suivi des travaux de rebasage des CN conformes au SCN 2008.** A l'issue de la mission, des estimations améliorées des comptes nationaux 2021 ont été compilées avec l'Institut national de la statistique (INS). Cependant, avant de finaliser ces estimations, des données sources supplémentaires sont nécessaires pour finaliser ces comptes. Il s'agit notamment des données officielles de la BDP 2021 et des états financiers des compagnies pétrolières pour la même année.

GABON

Statistiques des finances publiques

- [Appui à l'élaboration du Tableau des Opérations Financières de l'État \(TOFE\) et l'adoption de la méthodologie du Manuel de Statistiques de Finances Publiques 2014 \(MSFP 2014\) en conformité avec la Directive de 2011 no. 05/11-UEAC-190-CM-22 de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale portant TOFE.](#)

70. **L'objectif principal de la mission était d'aider les autorités à mettre à jour leurs données fiscales à la dernière année fiscale 2022, de poursuivre l'expansion des données et de la couverture institutionnelle, d'aider les compilateurs des statistiques de la dette du secteur public à se conformer aux directives de déclaration.** L'appui a aidé à compiler des données statistiques TOFE ainsi que pour la dette publique et contribué à la compilation d'un

tableau des dépenses par classification des fonctions du gouvernement (COFOG) pour l'exercice 2022.

GUINEE EQUATORIALE

Prévisions macro budgétaires

- Mission exploratoire sur les besoins de renforcement des capacités des Cadres de la Guinée Equatoriale en Cadrage Macroéconomique et élaboration des Programmes Triennaux de Convergence (du 7 au 18 aout 2023)

71. **La mission avait pour objectif la réalisation de l'état des lieux des besoins de renforcement de capacités institutionnelles, méthodologiques et techniques ; ainsi que l'évaluation semestrielle des performances du pays en matière de surveillance multilatérale.** La mission a permis d'évaluer les besoins en assistance technique le domaine macro-budgétaire, notamment sur la chaîne de production des analyses et prévisions macroéconomiques et budgétaires. Pour finaliser ce diagnostic, il a été convenu la programmation d'échanges complémentaires par visioconférence afin de définir les axes d'un programme pluriannuel d'assistance technique sur le cadrage macroéconomique et l'élaboration des Programmes Triennaux de Convergence.

Statistiques des finances publiques

- Appui à la mise à jour des statistiques des finances publiques conformément au Manuel de statistiques des finances publiques 2014 (MSFP 2014) et à la Directive no. 05/11-UEAC-190-CM-22 portant TOFE (Tableau des Opérations Financières de l'État, Directive « TOFE »), et sur la production des tableaux du cadre d'analyse minimum

72. **L'appui avait pour objectif principal de soutenir les autorités dans leur travail d'extension des processus de compilation des SFP pour l'administration centrale budgétaire (ACB) afin d'inclure les dépenses par classification fonctionnelle, conformément aux normes internationales.** La mission a dispensé une formation sur les concepts de base, les opérations relatives au financement et la méthodologie de compilation de la dette publique, du Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014) et des Statistiques de la dette du secteur public : Guide pour les compileurs statisticiens et les

utilisateurs 2013 (GSDSP 2013) ; et examiné la classification des transactions et des stocks d'actifs et de passifs financiers, conformément au MSFP 2014.

Statistiques des comptes nationaux

- [Appui à la mise en place de la nouvelle série des comptes nationaux annuels](#)

73. **La mission avait pour objectif d'appuyer l'Instituto Nacional de Estadística de Guinea Ecuatorial (INEGE) dans la poursuite des travaux d'estimations des comptes nationaux annuels (CNA) pour l'année 2020.** L'appui a permis (i) de finaliser les comptes nationaux définitifs de 2020 ; (ii) d'aider l'INEGE à élaborer son plan pour le projet de rebasage des comptes nationaux. Selon ce plan, l'INEGE vise à publier les comptes nationaux rebasés, avec l'année de base 2022 et alignés sur le SCN 2008, au quatrième trimestre de 2025. La mission a également formulé des recommandations à l'INEGE en vue de compiler les CNA provisoires pour 2021 et 2022.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Statistiques des comptes nationaux

- [Appui à l'élaboration des comptes nationaux de 2020](#)

74. **L'appui avait pour objectifs (i) de poursuivre la mise en place de la nouvelle série des comptes nationaux (CN) selon la nouvelle année de base (2019) et le SCN 2008, et (ii) le rattrapage du retard dans la publication des CN annuels.** Au cours de la mission, (i) un plan d'action a été discuté avec les comptables nationaux de l'INS pour la finalisation des travaux des CN 2020, (ii) un plan d'action a été mis en place pour les travaux de réropolation et les comptes nationaux trimestriels (CNT) et enfin (iii) une formation a été fournie à l'équipe de l'Institut centrafricain de statistiques et d'études économiques (ICASEES) sur le traitement des sources de données. En outre, la revue des sources a été prolongée par la mise en cohérence entre les statistiques du commerce extérieur et celles de la BDP. La mission a également permis à l'ICASEES de collecter des statistiques mensuelles sur les chiffres d'affaires des entreprises soumises au régime de la taxe sur la valeur ajoutée. Ces statistiques ont été fournies par la direction générale des impôts et domaines. Les échanges avec la DGID ont laissé entrevoir des axes de synergie notamment pour l'actualisation du répertoire des entreprises et la collecte des états financiers.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Administration fiscale

- Participation à l'évaluation de la performance du système d'administration fiscale

75. **L'objectif de la mission était d'effectuer une nouvelle évaluation du système d'administration fiscale de la RDC a la demande des autorités. La mission a évalué la performance du système d'administration fiscale de la RDC par rapport aux bonnes pratiques internationales en utilisant la méthodologie TADAT⁷.** Cette nouvelle évaluation a montré que depuis la précédente évaluation de 2016, la situation ne s'est pas améliorée de manière substantielle. En outre, cette évaluation a fourni une nouvelle base de référence des fonctions clés de l'administration fiscale qui peut être utilisée par les autorités comme point de référence pour construire un plan de réforme visant à améliorer la performance de l'administration fiscale à court et à moyen terme.

- Appui au renforcement des capacités en matière de gestion des risques de conformité des contribuables de taille moyenne

76. **La mission a permis d'identifier les principaux risques de non-conformité et d'élaborer un plan d'amélioration de la conformité pour la période 2023-2025.** A l'issue de la mission, des risques de non-conformité ont été identifiés grâce à l'analyse de la base de données GESIMPOT et à des discussions avec les responsables des bureaux des contribuables de taille moyenne (MTO). Dix risques principaux ont été identifiés : (i) trois dans le domaine de l'enregistrement ; (ii) deux dans le domaine du recouvrement des impôts ; (iii) trois dans le domaine de l'audit fiscal ; et (iv) deux dans le domaine du recouvrement des impôts. Un plan de maîtrise de ces risques a été proposé.

Réussite remarquable 4 : République Démocratique du Congo-Administration fiscale

Le niveau de civisme fiscal du segment des moyennes entreprises demeure encore très faible en République Démocratique du Congo. La DGI est engagée dans les défis permanents d'élargissement du portefeuille de

⁷ L'Outil d'évaluation diagnostique de l'administration fiscale (TADAT) est conçu pour fournir une évaluation objective de l'état de santé des éléments clés du système d'administration fiscale d'un pays. Ce cadre est axé sur les neuf principaux secteurs de résultats en matière de rendement qui couvrent la plupart des fonctions, processus et institutions d'administration fiscale

contribuables actifs à la TVA et de réduction de la proportion de déclarations non payantes pour le segment des contribuables moyens.

Renforcement de l'administration du segment des moyens contribuables
Pays : RDC
Domaine d'intervention : Administration fiscale
Date de mise en œuvre : Depuis 2023
<p>Objectifs de l'appui : Renforcer la capacité de la DGI à la maîtrise des risques de conformité des moyennes entreprises, afin de promouvoir leur civisme fiscal, et améliorer la performance fiscale des structures en charge de leur gestion.</p> <p>Rôle d'AFC dans l'appui : AFC a apporté son appui à la cartographie des risques de conformité fiscale, la structuration de la gestion des risques de conformité pour les contribuables de taille moyenne, ainsi que le développement d'une feuille de route pour la mise en œuvre du plan d'amélioration du civisme fiscal des entreprises moyennes focalisé sur les principaux risques de conformité.</p> <p>Principaux résultats obtenus : L'assistance apportée a permis de (i) identifier les risques de non-conformité ; (ii) analyser chaque risque identifié selon son importance ; (iii) proposer des mesures pour atténuer/supprimer les risques pour le segment des entreprises moyennes.</p> <p>Impact du projet : L'activité a permis à la DGI de disposer d'une approche structurée de gestion des risques de conformité sur les moyennes entreprises en phase avec les bonnes pratiques du TADAT.</p> <p>Facteurs de succès : L'accès aux bases de données de déclaration fiscale des structures en charge de la gestion fiscale des contribuables ainsi que la connaissance du profil de comportement des contribuables par les gestionnaires au sein du Centre des impôts (CDI).</p> <p>Leçons apprises : La faiblesse des recettes collectées sur le segment des entreprises moyennes (soit moins de 2% des recettes de la fiscalité intérieure) justifie le besoin de renforcer leur administration. Le rapprochement à grande échelle des données permet d'identifier les différents risques, de faire leur évaluation et afin de prioriser les actions de leur maîtrise et d'atténuation. Cette démarche s'appuyant sur les données permet de bien cibler les contribuables respectant effectivement le profil de moyennes entreprises.</p>

Budget (préparation, exécution, reporting et reddition du budget et contrôle des dépenses)

- Renforcer la budgétisation des investissements publics

77. **L'objectif de l'appui était d'améliorer la programmation et la budgétisation des investissements publics (IP) par la mise en place d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP).** La mission a (i) procédé à une revue de qualité des outils de programmation et de budgétisation des investissements publics, afin d'identifier les faiblesses et

de proposer des améliorations en vue de contribuer progressivement à l'amélioration de l'efficacité des investissements publics ; et renforcé les capacités des gestionnaires sur les fondamentaux et la pratique de la budgétisation des investissements publics en AC et en AP avant d'appuyer les six ministères pilotes choisis par les autorités pour expérimenter cette méthode de budgétisation des investissements publics

Statistiques des finances publiques

- Appui à la mise à jour des statistiques de la RDC, consistant à la collecte de données sources, leur retraitement ainsi qu'à l'élaboration du Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) pour l'exercice 2022, dans le cadre de l'adoption du Manuel des statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014)

78. **Les objectifs de la mission étaient d'appuyer les autorités de la RDC dans l'adoption et la mise en œuvre de la méthodologie du Manuel des statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014) ; (ii) l'amélioration de la compilation et la diffusion des statistiques budgétaires pertinentes pour la prise de décision et la surveillance.** La mission a appuyé la Commission TOFE de la RDC dans les domaines suivants : (i) la compilation des données fiscales de l'exercice 2022 couvrant l'Administration Centrale Budgétaire (ACB) ; (ii) la collecte des données sources d'exécution du budget et la compilation d'un tableau expérimental de la COFOG pour l'exercice 2022 ; (iii) le lancement de l'extension des données et de la couverture institutionnelle aux administrations publiques ; (iv) l'assistance aux cadres en charge de données statistiques de la dette publique dans la production et le remplissage des tableaux des statistiques de la dette du secteur public (SDSP) ; et (v) l'organisation d'une formation sur "les procédures de traitement des données sources relatives aux transactions non monétaires et aux autres flux économiques du cadre des SFP".

Statistiques des comptes nationaux

- Appui au rebasage des comptes nationaux selon le SCN 2008

79. **L'appui avait pour objectif d'assister l'Institut national de la statistique (INS) de la RDC dans la poursuite des travaux de mise en place d'une nouvelle année de base selon le SCN 2008.** La mission a dispensé une formation sur les principaux changements apportés par le SCN 2008 par rapport au SCN 1993. Sur les administrations publiques en particulier, la mission a tiré profit des travaux sur les statistiques des finances publiques notamment en exploitant la table de passage des opérations du MSFP 2014 au SCN 2008. Le plan de travail pour le projet de rebasage avec la migration vers le SCN 2008 a été mis à jour. Les actions critiques qui ont

entravé la progression du rebasage ont été portées à l'attention de l'INS. En outre, la mission a examiné les estimations des comptes nationaux pour 2020 établies selon le SCN 1993 et formulé des recommandations pour leur finalisation notamment en rapport avec l'évaluation des effets de la COVID-19. Des données sources supplémentaires ont été identifiées et doivent être collectées avant leur finalisation. Il s'agit de données détaillées sur les effectifs de l'administration publique et de données d'enquêtes auprès des entreprises sur l'impact de la COVID-19.

Régulation et supervision bancaires

- [Appui à la mise à jour du cadre réglementaire du secteur bancaire](#)

80. **Cette mission a été consacrée à la rédaction des nouvelles instructions rendues obligatoires par les dispositions figurant dans cette loi.** Il s'agissait aussi de répondre aux recommandations formulées lors de la *Financial Sector Stability Review- FSSR* sur la RDC de janvier 2022. La mission a donc (i) examiné les projets d'instruction définissant (a) le cadre réglementaire et prudentiel concernant les établissements de paiement et (b) les critères d'identification des établissements bancaires d'importance systémique ; (ii) revu la note présentant les différentes méthodes de calcul des contributions des établissements assujettis aux redevances de surveillance et son projet d'instruction ; (iii) examiné la version finale de l'instruction déjà rédigée relative à la communication financière des banques (pilier 3 du dispositif de Bâle), en s'assurant de sa cohérence avec les dispositions de la nouvelle loi bancaire et aux normes internationales.

- [Appui à la Banque Centrale du Congo \(BCC\) dans la mise en œuvre de sa supervision basée sur les risques : revue du second exercice de notation des banques et de son intégration dans le processus de supervision](#)

81. **L'objectif de cet appui était d'assurer la pleine appropriation de l'approche SYSNOB (Système de Notation des Banques) par les superviseurs bancaires de la BCC et sa pleine intégration dans le processus de revue de la supervision de la BCC.** À l'issue de la mission, les superviseurs de la BCC ont renforcé leur appropriation de la méthodologie de notation des risques bancaires qui est un élément essentiel de la supervision basée sur les risques et qui soutient l'exécution d'un processus de supervision basé sur les risques et les activités de supervision idoines.

SAO TOME-ET-PRINCIPE

Administration douanière

- [Appui en ligne au renforcement de la gestion des risques et des contrôles douaniers](#)

82. **La mission avait pour objectif de fournir aux Douanes de Sao Tomé et Principe un appui qui leur permettra de mettre en place certaines mesures prioritaires du plan d'action que AFC avait développé en début de 2023 pour appuyer l'administration au renforcement de sa gestion des risques et des contrôles douaniers.** Le présent appui est fourni en ligne et consiste d'une série de réunions et sessions de travail qui s'étalent sur une période de 3 mois.

Budget (préparation, exécution, reporting et reddition du budget et contrôle des dépenses)

- [Renforcer les fonctionnalités du système d'information budgétaire pour la prise en charge du processus d'élaboration du plan d'engagement](#)

83. **L'objectif de cet appui était d'assister les services informatiques dans le paramétrage des fonctionnalités requises pour l'élaboration du plan d'engagement dans le système d'information budgétaire conformément au dossier d'analyse et de conception du module d'élaboration du plan d'engagement.** La mission a aidé les informaticiens à bien comprendre les lignes directrices et à fournir des solutions pour mettre à jour les fonctionnalités du système d'information budgétaire et garantir son intégrité. Face à l'absence du manuel d'utilisateur du SAFE-e et à l'inaccessibilité au serveur d'application, une solution de contournement a été développée pour accéder au serveur de base des données, identifier les objets, tables et écrans qui interagissent avec les fonctionnalités du plan d'engagement, développer un environnement virtuel afin de procéder au paramétrages des fiches fonctionnelles par macro-processus du plan d'engagement.

Prévisions macro budgétaires

- [Appui au renforcement de la fonction macro budgétaire](#)

84. **L'appui avait pour objectifs d'assurer le suivi des recommandations des missions précédentes et d'identifier les besoins d'amélioration à court terme de la fonction macro budgétaire.** A l'issue de la mission, il en ressort que i) des progrès dans l'opérationnalisation de l'unité macro budgétaire (UMB) ont été notés ainsi que la nécessité d'ajuster le modèle de

prévision macroéconomique ; et ii) des indicateurs d'activité infra-annuels devraient être élaborés et des délais pour la publication des documents produits par l'UMB, fixés. Ces indicateurs permettront d'approfondir les projections macro budgétaires à court terme ainsi que les notes de politique économique, les rapports et études macroéconomiques diverses qui pourraient être conduits par l'UMB.

Statistiques des finances publiques

- [Appui au processus d'adoption des statistiques de finances publiques \(SFP\) selon le MSFP 2014](#)

85. **L'objectif principal l'appui était d'appuyer l'équipe chargée de l'établissement du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)**, au sein de la Direction du Trésor du Ministère des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue, à mettre à jour les statistiques budgétaires, les statistiques de la dette du secteur public (SDSP), les statistiques des dépenses selon la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP ou *Classification of the Functions of Government - COFOG* en anglais). La mission a assisté les cadres en charge du TOFE en (i) animant un mini-atelier de mise à niveau sur les procédures de traitement/compilation des données sources sur les transactions non monétaires et autres flux économiques conformément au cadre analytique du *Manuel de Statistiques des Finances Publiques 2014 (MSFP 2014)* ; (ii) mettant à jour les statistiques TOFE annuelles l'élaboration des SFPs pour années fiscales 2021 et 2022, y compris la COFOG, le bilan et les SDSP ; et enfin (iii) révisant le plan d'action d'adoption du MSFP 2014.

Statistiques des comptes nationaux

- [Appui au rebasage des comptes nationaux selon le Système de comptabilité nationale 2008 \(SCN 2008\)](#)

86. **L'appui avait pour objectif d'assister l'Institut National de la Statistique (INE) de Sao-Tomé-et-Principe dans la poursuite des travaux de mise en place de la nouvelle année de base 2019 selon le SCN 2008.** La mission a aidé l'INE à poursuivre les travaux de rebasage du PIB (et à remplacer l'ancienne année de base 2008 par la nouvelle année de base 2019 conformément au SCN 2008. À cette fin, la mission a finalisé le traitement des données sources, notamment pour l'enquête sur les marges du commerce et du transport, l'enquête sur les consommations intermédiaires et l'enquête sur les activités du secteur informel. La mission a par ailleurs examiné une demande du département Afrique du FMI relatives aux séries diffusées par l'INE.

TCHAD

Administration douanière

- [Appui à la vérification de la conformité des litiges douaniers et soutien au développement d'une base de données](#)

87. **L'appui avait pour objectif de vérifier la conformité du contentieux douanier actuellement appliqué avec le cadre juridique en vigueur (notamment le Code des Douanes de la CEMAC, l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du Commerce (AFE-OMC) ainsi que l'Accord sur la zone de libre échanges continentale de l'Union Africaine.** A l'issue de la mission, un plan d'action pour d'avantage renforcer le cadre organisationnel, les procédures, et les outils pertinents a été élaboré, et les options et démarches pour l'informatisation du contentieux douanier ont été évaluées.

Prévisions macro budgétaires

- [Appui sur le renforcement des dispositifs de prévisions des recettes publiques hors pétrole](#)

88. **Cet appui exploratoire en deux phases visait à aider l'administration tchadienne à construire un modèle simple et efficace de prévisions et de simulation des recettes.** La première phase a été consacrée aux échanges individuels avec les administrations impliquées dans les exercices de prévision des recettes pour examiner i) les procédures de détermination des objectifs de recettes, et ii) les dispositifs existants auprès des régies financières pour constituer des bases de données et effectuer des prévisions. La seconde phase s'est déroulée sous forme d'un atelier pour échanger sur les informations nécessaires ainsi que les méthodologies à déployer pour la mise en place des maquettes de prévision des recettes budgétaires et de simulation d'impact de mesures fiscales nouvelles. A l'issue de ces échanges, la mission a proposé une architecture théorique et informatique de telles maquettes, élaboré un plan d'actions 2023-2025 intégrant les activités à déployer pour les réaliser, et identifié les besoins en renforcement des capacités dans ce domaine.

Statistiques des finances publiques

- [Appui à la mise à jour des Statistiques des Finances Publiques annuelles jusqu'à l'année fiscale 2022](#)

89. **La mission avait pour objectif principal d'appuyer les autorités sur la mise en œuvre de la Directive no. 05/11-UEAC-190-CM-22 de la CEMAC portant sur le Tableau des**

Opérations Financières de l'Etat-TOFE. L'appui a permis (i) l'examen et retraitement des données sources ; (ii) l'élaboration des TOFEs, série de 2018-2022 ; (iii) la mise en place de la maquette du reporting des SDSP à la base de données conjointe (FMI/Banque Mondiale) ainsi la note d'orientation sur son remplissage, et (iv) la relecture du projet d'arrêté instituant le Comité TOFE, avec le concours des cadres nationaux.

Statistiques des comptes nationaux

- Appui à la mise en place de la nouvelle série des comptes nationaux (CN) selon la nouvelle année de base (2017)

90. **L'appui avait pour objectif d'apporter un appui à l'équipe pour la synthèse des CN de l'année 2019, suivant la nouvelle année de base 2017.** A l'issue de la mission, (i) les tableaux des ressources et des emplois (TRE) et les estimations du PIB en volume et à prix courant pour l'année 2019 ont été revus et finalisés ; et (ii) les capacités de l'équipe ont été renforcées en ce qui concerne la compilation des comptes nationaux et le traitement des données avec les logiciels EXCEL et ERETES. Le plan d'action pour rattraper le retard des CN, la rétropolation et les CNT a été actualisé.

Réussite remarquable 5 : Tchad-Statistiques des comptes nationaux

Le Tchad a engagé une réforme visant la rénovation de l'année de base des comptes nationaux par le l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED).

Changement de l'année de base des comptes nationaux au Tchad
Pays : Tchad
Domaine d'intervention : Statistiques du secteur réel
Date de mise en œuvre : Depuis 2019
Objectifs de l'appui : Renforcer le cadre organisationnel et les capacités du personnel de l'INSEED et contribuer à la rénovation de l'année de base des comptes nationaux en passant de 2005 à 2017 et en adoptant le <i>Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)</i> .
Rôle d'AFC dans l'appui : L'appui de l'AFC a été déterminant pour finaliser les travaux de l'année de base 2017 dont les résultats ont été diffusés en avril 2023. Entre juin et décembre 2023, l'AFC a accompagné l'INSEED pour le rattrapage des comptes nationaux définitifs 2018, 2019 et 2020. En 2024, l'AFC va continuer à fournir un appui à l'INSEED pour compléter la série des comptes nationaux 2021 et 2022, finaliser la rétropolation et développer les comptes nationaux trimestriels.

Principaux résultats obtenus : la série des comptes nationaux définitifs 2017, 2018, 2019 et 2020 est disponible. Les recommandations du *SCN 2008* pertinentes pour le Tchad ont été prises en compte et de nouvelles sources de données ont été introduites. Les capacités de l'équipe ont été renforcées dans la maîtrise de l'élaboration des comptes nationaux.

Impact du projet : Le projet a permis à l'INSEED de développer une maîtrise de la planification et de l'exécution d'un projet de changement de l'année de base des comptes nationaux qui est souhaitable tous les cinq ans voire tous les 10 ans.

Facteurs de succès : Un accompagnement direct des experts de l'AFC pour l'élaboration de l'année de base et le rattrapage des comptes nationaux. La mise à disposition des ressources par les bailleurs dont la Banque mondiale à travers son projet régional de développement de la statistique. L'engagement des responsables et des agents de l'INSEED.

Leçons apprises : La nécessité d'établir un cadre de concertation entre les fournisseurs de données et l'INSEED afin d'harmoniser les statistiques de comptabilité nationale avec les statistiques de finances publiques et de balance des paiements. La bonne coordination par l'INSEED des interventions de tous les partenaires techniques et financiers contribue à réduire le délai des travaux de changement d'année de base.

- [Appui au rebasage des comptes nationaux selon le Système de comptabilité nationale 2008](#)

91. **L'appui avait pour objectif la poursuite de l'appui à la mise en place de la nouvelle série des comptes nationaux (CN) selon la nouvelle année de base (2017) et le SCN 2008.**

La mission a permis de (i) faire la revue des données utilisées et des méthodes appliquées dans l'élaboration des CN de l'année 2020 ; (ii) apporter un appui à l'équipe pour la synthèse des CN 2020 ; (iii) formuler des recommandations pour la finalisation de la série des CN rétroajustés 2005–2016 ; et (iv) faire le suivi de la feuille de route pour le rattrapage du retard des CN 2019, 2020, 2021 et 2022. A l'issue de la mission, les tableaux des ressources et des emplois (TRE) et les estimations du PIB en volume et à prix courant pour l'année 2020 ont été revus et finalisés

SEMINAIRES, ATELIERS ET COURS REGIONAUX

Budget (préparation, exécution, reporting et reddition du budget et contrôle des dépenses)

- [Séminaire sur la gestion budgétaire et comptable des recettes affectées et des attributions de produits à d'autres administrations ou organismes](#)

92. **L'objectif du séminaire était de promouvoir l'exhaustivité du budget et l'exactitude de la comptabilité générale de l'État par le biais d'un cadre comptable pour les recettes**

affectées et les attributions de produits. Le séminaire a contribué à renforcer l'exhaustivité du budget et l'exactitude de la comptabilité générale de l'État grâce à un encadrement budgétaire et comptable des recettes affectées conformément aux meilleures pratiques. Le séminaire était divisé en 4 thèmes : (i) promouvoir l'exhaustivité du budget de l'Etat ; (ii) les budgets annexes et les comptes spéciaux ; (iii) les autres recettes affectées ; et (iv) les investissements publics financés par les bailleurs de fonds. Chaque thème a été discuté avec l'ensemble des participants. Les pays membres ont présenté leurs expériences et les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Sur la base des présentations faites par la mission, un consensus s'est dégagé pour organiser des missions d'accompagnement ciblées dans les pays membres.

V. ACTIVITES PREVUES POUR LE SECOND SEMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2024

BURUNDI

Administration douanière

- Appui au suivi et au contrôle des exonérations des droits et taxes et des régimes suspensifs douaniers
- Appui à la planification stratégique, à la gestion des réformes et à la gestion de projets douaniers

Analyse et prévisions macro budgétaires

- Mission de suivi sur les cadres budgétaires pluriannuels
- Stratégie de réformes des finances publiques (avec FADM2)
- Révision du modèle de cadrage macroéconomique

Budget et contrôle des dépenses

- Renforcer la budgétisation des investissements publics
- Poursuivre le renforcement de la prévisibilité des dépenses

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Élaboration d'un manuel de procédures comptables sur la gestion de la trésorerie
- Élaboration d'un manuel de tenue de la comptabilité des matières

Statistiques des finances publiques

- Elaboration du TOFE de l'administration centrale budgétaire exercice 2021 et 2022

Statistiques des comptes nationaux

Mission d'appui au développement des comptes nationaux trimestriels et à la réropolation

Régulation et supervision bancaires

- Appui à la formation sur la mise en pratique de l'outil SEPREC pour la notation des banques
- Revue de la première notation des banques par la BRB via SEPREC
- Formation à la comptabilité bancaire – introduction à IFRS 9
- Formation aux outils à la disposition des superviseurs de la BRB : introduction aux stress tests microprudentiels et analyses quantitative d'impact.

CAMEROUN

Administration fiscale

- Participation à la deuxième évaluation TADAT du système d'administration fiscale

Budget et contrôle des dépenses

- Améliorer le contrôle interne budgétaire au MINEDUC

Statistiques des finances publiques

- Compilation des statistiques de l'administration centrale budgétaire et de la dette du secteur public

REPUBLIQUE DU CONGO

Administration douanière

- Évaluation de la conformité des procédures douanières d'importation et d'exportation appliquées par les Douanes congolaises au Code des Douanes de la CEMAC

Administration fiscale

- Renforcement du dispositif de prévision et simulation des recettes fiscales

- Indentification des priorités de reformes et besoins d'assistance technique
- Développement d'un plan de maitrise de risque de conformité fiscale

Analyse et prévisions macrobudgétaires

- Renforcement des dispositifs de prévisions des recettes hors pétrole

Comptabilité et gestion de la trésorerie

- Élaboration d'un manuel de tenue de la comptabilité des matières

Statistiques des comptes nationaux

- Appui au rebasage des Comptes nationaux

GABON

Administration douanière

- Appui au développement et à la mise en œuvre de l'interconnectivité des systèmes de transit

Administration fiscale

- Appui sur l'élaboration du plan d'actions post TADAT
- Renforcement du dispositif de prévision des recettes fiscales

Analyse et prévisions macro budgétaires

- Renforcement des dispositifs de prévisions des recettes hors pétrole

Budget et contrôle des dépenses

- Poursuivre le soutien à la supervision des entités publiques

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Réorganisation du réseau comptable de l'État et son impact sur les processus budgétaires et comptables

Statistiques des comptes nationaux

- Mission d'appui à l'élaboration des comptes nationaux (SCN 1993) et au développement des comptes nationaux trimestriels

- Rattrapage des comptes nationaux annuels (SCN 1993) et développement des comptes nationaux trimestriels

GUINEE EQUATORIALE

Administration douanière

- Appui au développement et à la mise en œuvre l'interconnectivité des systèmes de transit

Budget et contrôle des dépenses

- Renforcer la budgétisation des investissements publics

Comptabilité et gestion de la trésorerie

- Appui à l'organisation du réseau comptable de l'État pour une informatisation optimale des procédures comptables

Statistiques des finances publiques

- Compilation des statistiques de la dette

Statistiques des comptes nationaux

- Appui à l'élaboration des comptes nationaux

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Administration fiscale

- Mise en place des Indicateurs clés de performance

Budget et contrôle des dépenses

- Renforcer la budgétisation des investissements publics
- Renforcer le contrôle financier/atelier de validation du manuel du contrôle financier

Comptabilité et gestion de la trésorerie

- Élaboration d'une cartographie des risques comptable

Statistiques des finances publiques

- Compilation du TOFE de l'administration centrale budgétaire

Statistiques des comptes nationaux

- Appui à l'élaboration des comptes nationaux annuels 2021 et 2022 (SCN 2008)

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Analyse et prévision macro budgétaire

- Changement climatique et risques budgétaires (à confirmer)

Budget et contrôle des dépenses

- Gestion des ressources naturelles (avec FADM2)
- Soutien pour compléter le cadre juridique de la Gestion des Finances Publiques
- Appui à la budgétisation basée sur le programme - Examen de la qualité du processus de basculement vers le budget de programme

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Amélioration de la gestion de la trésorerie et renforcement du compte unique du Trésor
- Élaboration d'un manuel de procédures comptables des recettes

Statistiques des finances publiques

- Elaboration du TOFE de l'administration centrale budgétaire exercice 2022 et estimation de celui de l'exercice 2023
- Élaboration des statistiques des sociétés publiques

Statistiques des comptes nationaux

- Appui à l'élaboration des comptes nationaux annuels

Régulation et supervision bancaires

- Revue des rapports des missions d'inspection portant sur la qualité du portefeuille de crédits. Assistance à la rédaction d'un guide méthodologique et d'une Charte du contrôle sur place
- Revue de la révision de la réglementation prudentielle quantitative (Instruction 14) – volet ratio de solvabilité et levier

- Mission de formation des nouveaux superviseurs de la BCC – Introduction aux stress tests prudentiels
- Suivi de la mission revue de la révision de la réglementation prudentielle quantitative (Instruction 14) – volet ratio de solvabilité et levier – avec finalisation de la réglementation après étude quantitative d’impact
- Suivi de la mission « Méthodologie du contrôle sur place du risque informatique dans les établissements de crédit ».

SAO TOME-ET-PRINCIPE

Analyse et prévision macro budgétaire

- Révision du modèle de cadrage macroéconomique (à confirmer)

Budget et contrôle des dépenses

- Mettre en œuvre l’approche climatique dans le processus budgétaire

Statistiques des comptes nationaux

- Rebasage des comptes nationaux (SCN 2008) : compilation des [tableaux ressources emplois](#)

TCHAD

Administration fiscale

- Mise en œuvre du plan de maîtrise des risques de conformité des entreprises moyennes

Analyse et prévision macro budgétaire

- Mission de suivi sur les prévisions des recettes hors pétrole

Budget et contrôle des dépenses

- Appuyer la transposition de la directive sur la comptabilité des matières
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d’engagement
- Poursuivre la budgétisation des investissements publics CA-PA

Comptabilité et gestion de la trésorerie

- Implémentation d'un outil d'analyse des prévisions de trésorerie et revue qualité des processus comptables du SIGFiP

Statistiques des finances publiques

- Compilation des statistiques des sous-secteurs de l'administration publique

Statistiques des comptes nationaux

- Rattrapage des comptes nationaux annuels 2021 et 2022

COBAC

Régulation et supervision bancaires

- Revue du projet de règlement COBAC relatif à la gestion du risque informatique
- Appui à la mise en œuvre de la réglementation relative au risque de taux du portefeuille bancaire (IRRBB) et d'une étude quantitative d'impact
- Suivi de la mise en œuvre du LCR & du NSFR (calibrage après étude quantitative d'impact et finalisation de la réglementation)

SEMINAIRES ET ATELIERS REGIONAUX

Analyse et prévision macro budgétaire

- Rédaction du Guide sur la gestion des risques budgétaires
- 11e réunion du Fohbac
- Séminaire Interrégional sur le Budget Vert
- Cours sur la gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (à confirmer)

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Amélioration de la gestion de la dette et de la trésorerie

Statistiques des finances publiques

- Les opérations non monétaires et les statistiques de la dette

Régulation et supervision bancaires

- Digitalisation et risques informatique/cyber : pour une approche efficace de la régulation et de la supervision des établissements bancaires

VI. OUTREACH ET COMMUNICATION

A. MISSION DU DIRECTEUR AU SEIN DES PAYS MEMBRES D'AFRITAC CENTRE

93. **Au cours du premier trimestre de l'année fiscale 2024, le Directeur d'AFRITAC Centre, M. Philippe Egoumé a participé à l'ouverture des travaux des séminaires sur** (i) l'exhaustivité du budget en

République Démocratique du Congo et (ii) la qualité des

investissements publics dans les pays de l'Afrique subsaharienne, organisé conjointement avec AFRITAC ouest à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Pour mieux comprendre les nouveaux enjeux sur les questions douanières dans les pays membres d'AFRITAC Centre, **M. Philippe Egoumé** a participé à la conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la région Afrique occidentale et centrale de l'Organisation mondiale des douanes (OMD-AOC), organisé à Banjul, en Gambie. Durant ces activités, le Directeur a profité de l'occasion pour échanger avec les autorités des pays membres sur les activités du Centre.



B. STRATEGIE DE COMMUNICATION D'AFRITAC CENTRE

94. **Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de communication, le Centre a identifié, sélectionné et échangé avec des responsables d'établissements supérieurs.**

L'objectif principal de ces échanges était de (i) présenter les activités du Centre, (ii) étudier la possibilité d'un éventuel échange afin d'entretenir les étudiants sur des sujets d'actualité traités par le Centre et en rapport avec leurs formations. A l'issue des échanges, les responsables de ces établissements ont marqué leur reconnaissance pour le choix porté sur leurs établissements et sont en attente d'un calendrier proposé par AFRITAC Centre compte tenu de la disponibilité de leurs conseillers.

Tableau 4 : Etablissements sélectionnés pour la communication

Etablissements identifiés	Thème	Contact
BGFI Business School (BBS)	Evolution de la réglementation bancaire et financière	Directeur des études
Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et des Sciences (ESGIS)	Financement de l'économie	Directeur des études
EM Gabon-Université	Crédibilité et la transparence du budget	Présidente fondateur

C. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION EXTERNE

95. **L'évaluation à mi-parcours d'AFRITAC Centre a couvert le programme de travail partant de 2017 à 2022.** Elle a examiné la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'incidence et la durabilité des activités du Centre menées dans quatre pays. A l'issue de cette évaluation, des recommandations ont été formulées et leur implémentation fait l'objet d'un suivi régulier par le Centre. Le tableau de suivi des recommandations sera publié en annexe du prochain rapport annuel.

D. PERSONNEL D'AFRITAC

M. Fahd Abdel Aziz Moussa Ndiaye, nouveau conseiller résident en statistiques du secteur réel.



96. Avant de rejoindre AFRITAC Centre, **M. Ndiaye** occupait la fonction de conseiller résident en statistiques du secteur réel auprès d'AFRITAC de l'Ouest pour 10 pays dont huit membres de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine.

M. Ndiaye a particulièrement contribué à l'introduction puis au développement des comptes nationaux trimestriels au Sénégal puis dans la sous-région Ouest-Africaine. Il a appuyé les efforts de l'ensemble des pays d'AFRITAC Ouest pour le changement de leurs années de base concomitamment à la migration au Système de comptabilité nationale 2008. Au-delà des comptes nationaux annuels et trimestriels, il a également aidé à construire les capacités en statistiques de comptabilité nationale des pays fragiles et en conflit d'AFRITAC Ouest.

M. Abdoul-Aziz Halidou, nouveau conseiller résident en gestion de la dette publique.



97. **M. Halidou** a rejoint AFRITAC Centre en juin 2023 en tant que Conseiller résident en Gestion de la dette. Avant de rejoindre AFRITAC Centre, **M. Halidou** était le Responsable du Département Développement du Marché régional des Titres Publics de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) au sein de UMOA-Titres, l'agence régionale d'appui à l'émission et à la gestion des titres d'Etat des huit pays de la zone. Il a, à ce titre, mis en œuvre plusieurs réformes de

développement visant l'approfondissement du marché des titres publics contribuant ainsi au financement des Etats. Il dirigeait également le programme régional de renforcement des capacités analytiques des Agents des Trésors nationaux en matière de gestion de la dette en partenariat avec le FMI et la Banque Mondiale de même que celui des acteurs du marché.

Auparavant, M. **Halidou**, a travaillé pendant plusieurs années dans l'industrie des marchés financiers aussi bien en gestion d'actifs, en intermédiation et en banque d'investissement sur des activités cross assets et couvrant les principales places financières mondiales.



FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
Centre Régional de Renforcement des Capacités
pour l'Afrique Centrale



CADRES LOGIQUES DES DOMAINES COUVERTS PAR AFRITAC CENTRE
Années Fiscales 2024-2028
Réalisation au 1^{er} semestre de l'année fiscale 2024

Renforcer les capacités macroéconomiques en Afrique Centrale

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	PaysAFC	
Administration douanière	Amélioration des fonctions essentielles de l'administration douanière	Le contrôle douanier pendant le processus de dédouanement garantit plus efficacement l'exactitude des déclarations								X						
		Les programmes d'audit et de lutte contre la contrebande garantissent plus efficacement l'application des lois douanières									X					
		Les initiatives de facilitation des échanges et de services soutiennent mieux la conformité volontaire														X
		Les opérateurs du commerce extérieur respectent mieux leurs obligations de déclaration et de paiement														
	Renforcement des dispositions en matière de gestion de l'administration des recettes et de gouvernance (ODD 17.1)	Les lois fiscales et/ou douanières sont mises à jour, simplifiées et mieux alignées sur les normes modernes et les protocoles internationaux.											X			

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	PaysAFC	
Administration fiscale	Fonctions de base renforcées de l'administration fiscale	Une plus grande proportion de contribuables respectent leurs obligations de paiement comme l'exige la loi														
		Une plus grande proportion de contribuables respectent leurs obligations de déclaration comme l'exige la loi														
		Les programmes d'audit et autres programmes de vérification garantissent plus efficacement l'exactitude des rapports														
		L'intégrité de l'assiette des contribuables et du grand livre est renforcée														
	Renforcement des modalités de gestion de l'administration des recettes et de gouvernance	Capacité de réforme accrue grâce à une stratégie de réforme claire et à un cadre de gestion stratégique adoptés et institutionnalisés														X
		Les priorités de l'entreprise sont mieux gérées grâce à une gestion efficace des risques							X							
		Les dispositions organisationnelles permettent une mise en œuvre plus efficace de la stratégie et des réformes	X													
		Les fonctions de support permettent une mise en œuvre plus efficace de la stratégie et des réformes	X													X
		Les lois fiscales et/ou douanières sont mises à jour, simplifiées et mieux alignées sur les normes modernes et les protocoles internationaux												X		
		La transparence et la responsabilité sont soutenues plus efficacement par une surveillance externe indépendante et des contrôles internes														
		Les autorités ont une compréhension de base de l'état actuel des dispositions en matière d'administration des recettes, de gestion et de gouvernance du gouvernement ainsi que des principales opérations d'administration des recettes.								X						
		Mise en œuvre efficace d'une nouvelle taxe ou d'une législation modernisée														
		Adoption de mécanismes de règlement des différends plus indépendants, accessibles, efficaces et rapides														
		Les participants apprécient cette formation														

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	Pays AFC	
Gestion des finances publiques (volet prévisions macroéconomiques)	Renforcement de l'identification, du suivi et de la gestion des risques budgétaires	L'analyse et la présentation des risques macroéconomiques sont améliorées														
	Préparation d'un budget complet, crédible et fondé sur des politiques.	Un ou plusieurs outils de projection macroéconomique / outils de simulation (MPT) sont pleinement opérationnels			X							X				XXX
		Les informations sur les ressources et les performances par programme sont incluses dans la documentation budgétaire.														
		La planification et la budgétisation des investissements publics sont plus crédibles.														
		Un budget annuel plus complet et unifié est publié														
		Un cadre macro-fiscal à moyen terme plus crédible qui soutient la préparation du budget.	X								X					
	Amélioration des lois et institutions institutions gestion des finances publiques efficaces	Les systèmes d'information GFP et les solutions numériques sont améliorés														
		Un cadre juridique plus complet couvrant toutes les étapes du cycle de gestion des finances publiques est promulgué														
		La capacité du ministère des finances à planifier, mettre en œuvre et soutenir les réformes de la gestion des finances publiques est renforcée.						X	X		X					X

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	Pays AFC		
Gestion des finances publiques (volet budget)	Développer les capacités et améliorer les connaissances et les compétences sur les derniers développements des normes internationales et les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette - BPD	Les participants ont échangé/acquis des connaissances et des compétences lors de formations/ateliers	X		X	X											
	Amélioration de l'exécution et du contrôle du budget	L'évaluation, la sélection et la mise en œuvre des investissements publics sont améliorées														X	
		L'exécution et les contrôles budgétaires sont renforcés		X	X						X						
		Financement mis à disposition en temps opportun pendant l'exécution du budget	X													X	
	Gestion améliorée des investissements publics - PIM	La mise en œuvre des projets d'investissement public est améliorée pour fournir des actifs publics productifs et durables														X	
		La capacité de planifier, de mettre en œuvre et de soutenir les réformes de la gouvernance des infrastructures est renforcée															
		La planification des investissements publics est renforcée pour garantir la durabilité								X							
		Les investissements publics sont alloués aux bons secteurs et projets															

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	Pays AFC	
Gestion des finances publiques (volet comptabilité publique)	Gestion améliorée de l'actif et du passif	Les prévisions de trésorerie du gouvernement central sont plus précises et plus actuelles														
		Un plus grand nombre de recettes et de dépenses du gouvernement central sont déposées et décaissées via un compte unique du Trésor.														
	Couverture et qualité améliorées des rapports financiers	L'exhaustivité, la fréquence et la qualité des rapports financiers sont améliorées														
	Renforcer les cadres juridiques dans : les institutions financières, les marchés, les systèmes fiscaux et fiscaux - FFL	Le pays améliore le cadre juridique régissant la gestion des finances publiques et/ou des entreprises publiques														

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	Pays AFC		
Statistiques des finances publiques	Renforcer la compilation et la diffusion des Statistiques de Finances Publiques (GFS) - SGF	Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion	X														
	Renforcer la compilation et la diffusion de statistiques macroéconomiques et financières pour la prise de décision conformément aux normes statistiques internationalement acceptées, y compris en développant l'infrastructure statistique, les données sources, la facilité d'entretien et/ou les métadonnées.	Un nouvel ensemble de données a été compilé et diffusé en interne et/ou au public	X														
		Les données sont compilées et diffusées en utilisant les concepts et les définitions du dernier manuel/guide	X		X	X	X										
		Environnement juridique/institutionnel peu propice à la compilation et à la diffusion de statistiques macroéconomiques et financières et au contrôle de la pertinence/pratique ; Processus d'assurance qualité en place ; L'intégrité/transparence/pratiques éthiques répondent aux normes statistiques ; leadership/planification stratégique en place															
		Les données sources sont adéquates pour la compilation de ces statistiques macroéconomiques															
		Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion.															

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroon	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CENAC	COBAC	Pays AFC	
Statistiques des comptes nationaux	Renforcer la compilation et la diffusion des statistiques des prix à la consommation - RPC	La base méthodologique des statistiques suit les normes, lignes directrices ou bonnes pratiques acceptées au niveau international											X			
	Renforcer la compilation et la diffusion des Statistiques de Finances Publiques (GFS) - SGF	La base méthodologique des statistiques suit les normes, lignes directrices ou bonnes pratiques acceptées au niveau international														
	Renforcer la compilation et la diffusion des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique - HFE	Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion														
	Renforcer la compilation et la diffusion des comptes du secteur institutionnel - ISA	Un nouvel ensemble de données a été compilé et diffusé en interne et/ou au public														
		Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion														
		Les techniques statistiques sont solides														



Cadre logique
Statistiques des comptes nationaux
Semestre 1
Année fiscale 2024



Statistiques des comptes nationaux	Renforcer la compilation et la diffusion de statistiques macroéconomiques et financières pour la prise de décision conformément aux normes statistiques internationalement acceptées, y compris en développant l'infrastructure statistique, les données sources, la facilité d'entretien et/ou les métadonnées.	Un nouvel ensemble de données a été compilé et diffusé en interne et/ou au public			X														
		Les données sont compilées et diffusées à l'aide de techniques statistiques appropriées, notamment en traitant des sources de données et/ou en évaluant et en validant les données intermédiaires et les produits statistiques		X	X			X	X										
		Des données à plus haute fréquence ont été compilées et diffusées en interne et/ou au public																	
		Actualisation améliorée des données mises à disposition en interne et/ou au public (délais plus courts)																	
		Les ressources sont adéquates pour compiler et diffuser des statistiques macroéconomiques et financières																	
		Les données sources sont adéquates pour l'établissement des comptes nationaux																	
		Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion		X	X			X											

Statistiques des comptes nationaux	Renforcer la compilation et la diffusion du NAS - Mises à jour complètes et rebasage - NAR	Un nouvel ensemble de données a été compilé et diffusé en interne et/ou au public	X																
		Amélioration de la périodicité, de l'actualité et de la cohérence des données																	
		La base méthodologique des statistiques suit les normes, lignes directrices ou bonnes pratiques acceptées au niveau international	X								X								
		Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion	X								X	X							
	Renforcer la compilation et la diffusion des comptes nationaux de production, de revenus et de dépenses	Un nouvel ensemble de données a été compilé et diffusé en interne et/ou au public										X	X						
		La base méthodologique des statistiques suit les normes, lignes directrices ou bonnes pratiques acceptées au niveau international.												X					
		Capacité du personnel renforcée grâce à la formation, en particulier sur le développement des données sources, les méthodes de compilation et la diffusion											X	X					



Cadre logique
Supervision et réglementation bancaires
Semestre 1
Année fiscale 2024



Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	BEAC	CEMAC	COBAC	Pays AFC	
Supervision et réglementation bancaires	Les banques disposent de solides positions en capital et en liquidités qui couvrent adéquatement leurs risques et contribuent à la stabilité du système financier	La législation et la réglementation bancaire sont alignées sur les exigences de Bâle II/III														
		Les banques disposent d'une suffisance de fonds propres adéquate, composée d'instruments de fonds propres de haute qualité, conformes aux réglementations émises sur Bâle II/III														
		Les banques disposent d'une suffisance de fonds propres adéquate, composée d'instruments de fonds propres de haute qualité, conformes aux réglementations émises sur Bâle II/III.														
		Les superviseurs ont les compétences nécessaires pour piloter le processus de mise en œuvre de Bâle II/III et pour contrôler la conformité des banques aux nouvelles exigences.														
		Le niveau de capital des banques reflète bien leur profil de risque, leur stratégie commerciale et leur niveau d'acceptation du risque.														
	Démontrer une compréhension de base et articuler les besoins spécifiques en matière de DC dans les sujets liés à la surveillance et à la réglementation financières - FSB	La ligne de base et la feuille de route pour le(s) projet(s) de CD de suivi sont préparées														



Cadre logique
Supervision et réglementation bancaires
Semestre 1
Année fiscale 2024



Supervision et réglementation bancaires	Développer/renforcer la réglementation bancaire et les normes prudentielles - BRP	Les superviseurs et les réglementations exigent que les banques disposent de politiques et de processus de gouvernance solides																
	Développer/renforcer les cadres de régulation et de supervision des banques - BRS	Les superviseurs disposent de capacités suffisantes pour mettre en œuvre efficacement une supervision basée sur les risques et d'autres processus de supervision	X															
		Les superviseurs ont la capacité nécessaire pour améliorer la réglementation bancaire																
	Renforcer les capacités sur les derniers développements en matière de normes internationales et les meilleures pratiques en matière de supervision et de réglementation financières - BPF	Les participants échangent/acquièrent des connaissances et des compétences sur la supervision et la réglementation financières																



Cadre logique
Supervision et réglementation bancaires
Semestre 1
Année fiscale 2024



Supervision et réglementation bancaires	Établir une base de référence et articuler les besoins spécifiques en matière de développement des capacités à moyen terme dans les domaines des opérations de la banque centrale - BCB	La ligne de base et la feuille de route pour le(s) projet(s) de CD de suivi sont adoptées.														
		Renforcement des cadres d'évaluation des risques des banques (qualité et actualité des données réglementaires et flexibilité du système de reporting)	X						X							
	Mettre en œuvre un système de supervision basé sur les risques (RBS) et mettre à niveau d'autres processus de supervision - RBS	Les superviseurs disposent de capacités suffisantes pour mettre en œuvre efficacement une supervision basée sur les risques et d'autres processus de supervision														
		Les superviseurs s'attaquent en temps opportun aux pratiques ou activités dangereuses et malsaines qui pourraient présenter des risques pour les banques ou pour le système bancaire														

Supervision et réglementation bancaires	Surveillance renforcée du secteur financier grâce à la mise à niveau du cadre réglementaire conformément aux normes internationales	Les cadres juridiques/réglementaires qui sous-tendent le régime de licence définissent les étapes et critères clés pour l'octroi (et le retrait) d'une licence et imposent des conditions prudentielles le cas échéant								X											
		Les autorités de contrôle et les réglementations exigent des banques qu'elles appliquent des politiques et des processus solides pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler leurs risques financiers en temps opportun et évaluer leur adéquation des fonds propres par rapport à leur profil de risque.										X									
		Les autorités de surveillance et les réglementations exigent que les banques disposent de politiques et de processus de gouvernance solides couvrant, entre autres, une surveillance efficace du conseil d'administration et de la haute direction et un environnement de contrôle sain.											X								
		Les superviseurs ont la capacité nécessaire pour améliorer la réglementation bancaire et l'appliquer efficacement																			



Cadre logique
Supervision et réglementation bancaires
Semestre 1
Année fiscale 2024



Supervision et réglementation bancaires	Surveillance renforcée du secteur financier grâce à la mise à niveau du cadre réglementaire conformément aux normes internationales	Surveillance renforcée du secteur financier grâce à la mise à niveau du cadre réglementaire conformément aux normes internationales							X											
		Les autorités de surveillance et les réglementations exigent que les banques disposent de politiques et de processus de gouvernance solides couvrant, entre autres, une surveillance efficace du conseil d'administration et de la haute direction et un environnement de contrôle sain																		
		Les superviseurs ont la capacité nécessaire pour améliorer la réglementation bancaire et l'appliquer efficacement																		
		Les superviseurs surveillent les groupes bancaires et leurs ratios prudentiels sur une base consolidée																		
	Mettre en œuvre un système de supervision basé sur les risques (RBS) et mettre à niveau d'autres processus de supervision	Renforcement de la structure institutionnelle et des procédures opérationnelles pour la mise en œuvre du RBS																		
		Les superviseurs disposent de capacités suffisantes pour mettre en œuvre efficacement une supervision basée sur les risques et d'autres processus de supervision																		
		Les superviseurs s'attaquent en temps opportun aux pratiques ou activités dangereuses et malsaines qui pourraient présenter des risques pour les banques ou pour le système bancaire																		



Cadre logique
Supervision et réglementation bancaires
Semestre 1
Année fiscale 2024



Supervision et réglementation bancaires	Améliorer l'efficacité du contrôle des provisions comptables et prudentielles en améliorant les directives réglementaires par rapport aux normes et pratiques internationales	Connaissance améliorée des IFRS par les superviseurs des OC et les banques, y compris le traitement de questions spécifiques de provisionnement pour équilibrer les exigences des IFRS et des principes de Bâle																		
		Amélioration des lignes directrices en matière de provisionnement et mise en œuvre des lignes directrices. Le provisionnement est proportionné au risque de crédit et suffisant pour l'évaluation de l'adéquation des fonds propres																		
		Les autorités approuvent un plan d'action qui définit les étapes clés de la mise en œuvre des recommandations de l'AT pour mettre en œuvre les IFRS relatives aux PNP																		



FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

**Centre Régional de Développement
des Capacités pour l'Afrique Centrale**



GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Contribuer à une meilleure gestion de la dette publique

ANNEXE 2

REALISATIONS AU PREMIER SEMESTRE – ANNEE FISCALE 2024

Février 2024

Introduction

La gestion de la dette publique fait partie des 9 domaines couverts par AFRITAC Centre. L'assistance technique dans ce domaine est destinée aux pays membres d'AFRITAC Centre et aux institutions régionales de la sous-région couverte par le centre. Les financements des activités de ce domaine proviennent du mécanisme Debt Management Facility (DMF) du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale. L'appui technique apporté dans ce domaine vise une bonne gestion de l'endettement notamment la réduction du coût de l'endettement, le maintien du risque dans le portefeuille de la dette publique à un niveau acceptable et une aide au développement du marché des titres publics.

Encadré

*Financement du programme de travail en gestion de la dette publique par le mécanisme
Debt Management Facility (DMF)*

Debt Management Facility (DMF) – Mécanisme de gestion de la dette
Domaine d'intervention : Gestion de la dette publique
Contributeurs : Commission européenne, Banque africaine de développement, Autriche, Allemagne, Pays-Bas, Norvège, Russie, Grande Bretagne, Japon
Année de lancement : 2008
Le mécanisme de gestion de la dette (DMF) est un fonds fiduciaire conjoint multi-donateurs entre le FMI et la Banque mondiale. Lancée en 2008, le FMI ayant rejoint sa deuxième phase en 2014. Forte du succès de la phase II, la troisième phase du DMF III a été lancée en avril 2019.
L'objectif du DMF III est de renforcer la gestion de la dette afin de réduire les vulnérabilités liées à la dette et d'améliorer la transparence de la dette. DMF III fournit des conseils personnalisés sur la gestion de la dette souveraine à travers la conception et l'application d'outils analytiques, la fourniture de services de conseil personnalisés, des formations, des webinaires et l'apprentissage entre pairs.
Le DMF assiste 84 pays (dont la majorité se trouvent en Afrique) dans un large éventail d'activités, notamment : l'amélioration de la gouvernance et des institutions, l'amélioration de la stratégie et des politiques, le développement des marchés de la dette et l'amélioration de la transparence de la dette.

Source : FMI, Institut pour le développement des capacités

I- Réalisations au premier semestre de l'année fiscale 2024

Le taux d'exécution au premier semestre par rapport au programme révisé se situe à 61,11%, soit 11 activités réalisées pour 18 prévues pour l'année fiscale.

Tableau 1. Exécution du programme au premier semestre (jusqu'à fin octobre)

Domaine	Activités prévues au cours de l'année fiscale 2024	Activités prévues au cours de l'année fiscale 2024 (Programme révisé)	Activités réalisées au cours du premier semestre de l'année fiscale 2024	Demandes ponctuelles des pays membres réalisées au cours du premier semestre de l'année fiscale 2024	Activités prévues pour le second semestre de l'année fiscale 2024	Taux d'exécution au premier semestre par rapport au programme révisé
Gestion de la dette publique	21	18	11	0	7	61,11%

République du Congo

❖ Renforcement des capacités en gestion du risque du marché du portefeuille de la dette

L'objectif de la formation était de renforcer les capacités analytiques des agents des services de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et de la Direction Générale du Trésor (DGT) sur la gestion du risque du portefeuille de la dette publique. La mission a permis de renforcer les connaissances d'une vingtaine d'agents de la CCA et de la DGT sur l'approche d'évaluation des risques de refinancement, de taux d'intérêt, de liquidité et de taux de change dans le portefeuille de la dette et les mesures d'atténuation de chaque facteur de risque.

❖ Coordination de la gestion de la dette et de la trésorerie

Cette mission conjointe d'AFRITAC Centre et du Département des Finances Publiques du FMI (FAD) a renforcé les capacités des agents de la Direction Générale du Trésor, de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et de la Direction des Études et des Prévisions (DEP) du Ministère des Finances sur les meilleures pratiques en matière d'intégration et de coordination de la gestion de la trésorerie et de la dette.

La formation a utilisé une série de présentations conceptuelles et d'exercices pratiques pour aider à la compréhension des concepts fondamentaux des interactions entre la trésorerie et la gestion de la dette, et a contribué à sensibiliser à l'importance des considérations liées à la gestion de la trésorerie lors de la mise en œuvre des stratégies de gestion de la dette, à travers un plan annuel de financement et de calendrier, fondés sur des prévisions fiables de flux et de solde de trésorerie.

République Centrafricaine

❖ Mise en place d'un cadre de coordination de la gestion de la dette

La mission a aidé les autorités du Ministère des Finances et du Budget (MFB) à réviser les modalités de fonctionnement, les responsabilités, et la composition du Comité National de Gestion de la Dette Publique (CNDP) créé en 2009, qui n'était pas actif. Elle a également

fourni des orientations pour sa mise en œuvre. L'adoption d'un décret qui rendra opérationnel le comité de la dette constitue un repère structurel prévu dans le cadre du programme soutenu par le FMI. Cette adoption est intervenue en octobre 2023 sur la base des recommandations de la mission d'AFC.

République Démocratique du Congo (RDC)

❖ Renforcement du cadre réglementaire des émissions de titres publics

La mission a examiné avec les services du ministère des finances et de la Banque Centrale du Congo (BCC) les différents régimes de soumission des Offres Non Compétitives (ONC), leur utilité et la manière dont chaque régime est utilisé dans les adjudications de titres publics. Sur la base de l'environnement du marché des titres publics en République Démocratique du Congo (RDC), elle a fourni des conseils aux autorités congolaises sur le régime d'ONC adapté au stade de développement de leur marché et a recommandé des modifications à apporter au cadre réglementaire ainsi qu'à l'applicatif utilisé pour le traitement des adjudications des titres publics. Cette mission a également servi d'opportunité pour faire un suivi de la mise en œuvre du plan d'exécution de la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs, objet d'une précédente mission d'assistance technique.

République Démocratique de Sao Tome et Principe

❖ Renforcement du cadre réglementaire des émissions de titres publics

L'appui a (i) permis la rédaction des amendements nécessaires au cadre réglementaire pour permettre les émissions d'obligations du Trésor ; (ii) fourni des recommandations sur les pratiques d'émission ; et (iii) guidé les équipes tout au long du processus de l'émission inaugurale. Les instruments des dettes négociables se limitaient jusque-là aux bons du Trésor.

Tchad

❖ Renforcement des capacités sur la préparation de la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT)

La mission a renforcé les capacités analytiques des agents des Ministères des Finances et du Plan sur l'appropriation du processus et de l'outil analytique pour la formulation de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et l'interprétation des résultats. Elle a également comblé les lacunes des pratiques actuelles des autorités en matière de conception de leur SDMT et fourni des orientations pour l'élaboration et une mise en œuvre réussies de la stratégie de gestion de la dette.

Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)

❖ Participation à la 6ème réunion des Trésors nationaux des pays membres de la CEMAC

En réponse à l'invitation de la BEAC, le Conseiller en gestion de la dette a participé à la 6ème réunion des Trésors Publics de la CEMAC. Au cours de la réunion, le Conseiller a partagé son avis sur les causes potentielles de l'augmentation tendancielle des coûts d'emprunts des Trésors publics sur le marché régional des valeurs du Trésors de la CEMAC et a fait des recommandations pour contenir la hausse des coûts.

❖ **Développement du marché secondaire régional des valeurs du Trésors de la CEMAC**

L'appui visait à accompagner la BEAC à préparer un plan d'action pour l'approfondissement du marché secondaire des valeurs du Trésor de la CEMAC. La mission a aidé à l'élaboration d'une feuille de route qui contient des réformes et des améliorations de pratiques d'émission qui, si elles sont mises en œuvre, permettront de lever les obstacles pour un meilleur fonctionnement du marché des valeurs du Trésor.

❖ **Participation à la 7ème réunion des Trésors nationaux des pays membres de la CEMAC**

En réponse à l'invitation de la BEAC, le conseiller en gestion de la dette publique a participé à la 7ème réunion des Trésors nationaux des pays de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Les discussions ont porté principalement sur les stratégies d'amélioration de la culture financière, la transparence, les relations avec les groupes bancaires, la répartition des sources de financement entre dette négociable et dette non négociable et enfin, la notation financière des Etats.

I- Intégration surveillance-programmes-renforcement des capacités

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, le Centre vient en appui au siège sur les questions de surveillance et de programme dans les pays membres couverts par AFRITAC Centre. Cet appui passe par (i) les échanges entre les conseillers du Centre et les équipes pays du siège ; (ii) la contribution des conseillers dans l'élaboration des notes accompagnant les programmes ; et (iii) l'appui aux pays membres dans la mise en place des recommandations des programmes des pays membres avec le siège.

❖ **Appui aux pays membres dans la mise en place des recommandations des programmes des pays membres avec le siège**

Dans le cadre de la gestion de la dette publique, AFC a accompagné les Autorités dans la réactivation et la dynamisation du Comité National de gestion de la Dette Publique (CNDP) qui est un repère structurel dans le cadre du programme avec le FMI. Un décret présidentiel révisé a été signé le 04 octobre 2023 en se fondant sur la nouvelle articulation proposée par la mission d'AFC.

II- Activités prévues pour le second semestre de l'année fiscale 2024

Cameroun

- ❖ Formation à la préparation du calendrier d'émission de titres publics et mise en place d'un programme de rachat des titres publics
- ❖ Formation à l'utilisation de l'outil d'analyse du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu

République du Congo

Renforcement de l'intégration de la gestion de la dette et de la gestion de la trésorerie (Mission de suivi)

République Centrafricaine

- ❖ Renforcement des capacités en matière de gestion du risque de refinancement, d'élaboration du calendrier des émissions de valeurs du trésor et de gestion de la relation avec les investisseurs

Guinée Équatoriale

- ❖ Renforcement des pratiques d'émissions
- ❖ Renforcement des pratiques de préparation du calendrier d'émission (mission de suivi)

République Démocratique de Sao Tome-et-Principe

- ❖ Renforcement des capacités sur la préparation de la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT)

Tchad

- ❖ Renforcement de l'intégration de la gestion de la dette et de la gestion de la trésorerie
- ❖ Formation sur les concepts de base de gestion de la dette

Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)

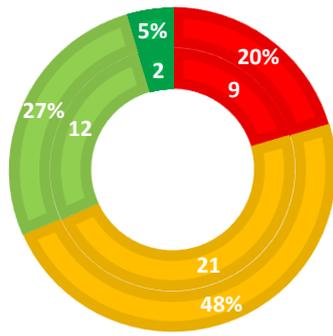
- ❖ Participation à la 8ème session du cadre de concertation des trésors nationaux de la CEMAC

Séminaires et ateliers régionaux

- ❖ Atelier régional sur le renforcement de la coordination de la gestion de la dette et la gestion de la trésorerie

III- Gestion axée sur les résultats

A la fin du premier semestre de l'année fiscale 2024, on dénombre 44 résultats escomptés dont 21 (soit 48%) ont été partiellement atteints et 12 (soit 27%) largement atteints. 2 résultats escomptés ont été entièrement atteints. Cependant, 9 (soit 20%) résultats escomptés n'ont pas été atteints ou en cours de réalisation.



■ Pas atteints/en cours ■ Partiellement atteints ■ Largement atteint ■ Atteints

Source : CDMAP, estimations des services d'AFRITAC Centre



FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
Centre Régional de Renforcement des Capacités
pour l'Afrique Centrale



CADRE LOGIQUE
Gestion de la Dette Publique
Années Fiscales 2024-2028
Réalisation au 1^{er} semestre de l'année fiscale 2024

Renforcer les capacités macroéconomiques en Afrique Centrale

Domaines	Objectifs	Résultats escomptés	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	République démocratique du Congo	Sao Tomé et-Principe	Tchad	CEMAC	BEAC	COBAC	Pays AFC			
Gestion de la dette publique	Formuler et mettre en œuvre une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (MTDS)	Un calendrier d'émission est réalisé et publié régulièrement																
		Capacité renforcée pour la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette									X							
		MTDS développé, documenté et publié										X						
		Le personnel peut utiliser efficacement l'outil analytique MTDS (AT)										X						
		Les autorités peuvent entreprendre des opérations de gestion du passif										X						
		Stratégie de gestion de la dette élaborée, documentée et publiée										X						
		L'entité de gestion de la dette entreprend des relations efficaces avec les investisseurs							X									
	la gestion de la trésorerie et de la dette est intégrée efficacement																	
Développer les capacités et améliorer les connaissances et les compétences sur les derniers développements des normes internationales et les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette - BPD	Les participants ont échangé/acquis des connaissances et des compétences lors de formations/ateliers																	



Cadre logique
Gestion de la dette publique
Semestre 1
Année fiscale 2024



Gestion de la dette publique	Établir une structure institutionnelle efficace et une législation appropriée pour la gestion de la dette	Structure institutionnelle améliorée pour la gestion de la dette																	
		Amélioration de la gestion des risques opérationnels																	
	Réduire le coût et le risque de la dette publique en augmentant les choix de financement sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux	Un marché primaire efficace, avec des émissions via des mécanismes basés sur le marché									X								
		Amélioration des capacités du personnel liées aux financements nationaux ou internationaux																	
	Emprunter au coût le plus bas possible, sous réserve d'un niveau de risque prudent	Un plan d'emprunt annuel (ABP) est publié et est conforme à la SDMT																	
		Un calendrier d'émission est réalisé et publié régulièrement							X										
		Le personnel peut utiliser efficacement l'outil analytique MTDS (AT)											X						
		Stratégie de gestion de la dette à moyen terme élaborée, documentée et publiée																	
		Amélioration des capacités du personnel dans la formulation et la mise en œuvre de la SDMT												X					
	Gestion actif-passif améliorée	Les prévisions de trésorerie du gouvernement central sont plus précises et plus actuelles																	